



**Université Européenne d'été de la Recherche et des Innovations
pour apprendre tout au long de la vie**

Apprendre tout au long de la vie, la crise et les Régions
Quelles tensions révélées, quelles opportunités nouvelles ?

7^e session, Barcelone, Catalogne
Cosmocaixa, Musée de la Science
2-4 septembre 2009

Manuel du Participant

Unió Europea
Fons social europeu
L'FSE inverteix en el teu futur



Avec le soutien de la Région
Rhône-Alpes
Région

Rhône-Alpes Région

Québec

Generalitat de Catalunya



RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE



SOMMAIRE

1. « Les tensions révélées par la crise actuelle : opportunités pour l'apprendre tout au long de la vie » (en plénière).....	p4
2. Les groupes thématiques:.....	p7
2.1 GROUPE 1 : « Les enjeux de la gouvernance dans l'apprendre tout au long de la vie ».....	p8
2.2 GROUPE 2 : « La nécessité d'un accompagnement des parcours de vie ».....	p12
2.3 GROUPE 3 : « Les enjeux d'une nouvelle relation formation – emploi – orientation – travail ».	p17
3. Les travaux de coopérations interrégionales (Ateliers-projets).....	p22
3.1 Atelier-projet 1 : « Lutte contre l'abandon scolaire prématuré et accompagnement des processus de raccrochage éducatif »	p23
3.2 Atelier-projet 2 : « Transition Ecole – vie active ».....	p30
3.3 Atelier-projet 3 : « Transition Université – monde professionnel ».....	p33
3.4 Atelier-projet 4 : « Mobilité des jeunes en formation professionnelle initiale et des apprentis ».....	p35
4. Les coopérations interrégionales (en plénière).....	p38
4.1 Le modèle catalan FP-CAT.....	p40
4.2 Le projet AQOR, qualité de l'orientation tout au long de la vie.....	p42
5. Conseil des Régions.....	p45
6. Renforcement de la coopération stratégique interrégionale.....	p50
7. Contacts des intervenants	p56

**« LES TENSIONS REVELEES PAR LA CRISE
ACTUELLE : OPPORTUNITES POUR L'APPRENDRE
TOUT AU LONG DE LA VIE »**

*Mercredi 2 septembre 2009 à 15h
en plénière*

La crise mondialisée que nous traversons aujourd'hui interroge fortement les politiques régionales sur leur vision et les perspectives de développement de l'apprendre tout au long de la vie pour y faire face et pour anticiper les mutations qu'elle impose.

La 7^{ème} session de l'Université Européenne d'été de la FREREF s'inscrit dans une réflexion sur l'après 2010. La remise en questions, les tensions, mais aussi les opportunités qu'offre la crise pour revisiter les aspects centraux de l'apprendre tout au long de la vie, seront au cœur de la réflexion proposée.

A partir de situations concrètes des Régions européennes et du Québec, trois sous-groupes thématiques approfondiront les enjeux : d'une nouvelle gouvernance dans l'apprendre tout au long de la vie ; de l'accompagnement des parcours de vie ; et des évolutions de la relation formation – emploi-orientation – travail.

En conclusion, un temps collectif de réflexion sur les perspectives 2010-20 sera centré sur les scénarios possibles du point de vue de la société civile, des pouvoirs régionaux et des acteurs de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

Avec

Bernard GAZIER

Economiste, Membre de l'Institut universitaire de France et enseignant à l'Université de Paris, expert à la Banque Mondiale et au Bureau International du Travail

Raul RAMOS

Professeur d'Economie Appliquée à l'Université de Barcelone

Steve BAINBRIDGE

Directeur de la Communication, CEDEFOP

Vincent MERLE

Professeur au CNAM

«CRISE, MARCHÉ DU TRAVAIL ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE»

⇒ Par **Bernard GAZIER**

Economiste, Membre de l'Institut universitaire de France et enseignant à l'Université de Paris, expert à la Banque Mondiale et au Bureau International du Travail

1. Les marchés du travail dans la crise

Les trois effets de la crise actuelle

Choc : sidération, contraction de l'activité, pertes de revenus, angoisse individuelle et défiance collective

Révélation : exemples, les mérites retrouvés des « stabilisateurs automatiques », l'absence de protection de certaines catégories, les déficiences de la construction européenne...

Accélération : le passage à la voiture propre, la lutte contre les paradis fiscaux...

Et dans le domaine de la formation ?

Les quatre agendas de réforme du marché du travail

Flexibilisation

« Flexicurité »

« Marchés Transitionnels du Travail »

« Travail décent » et « capacités »

En somme, on va de la soumission totale et permanente aux messages et pressions du marché du travail comme des biens et de la finance (flexibilité) à une mise à l'écart radicale du marché pour considérer les « fonctionnements » effectifs et les « capacités ».

L'effet actuel de la crise

La flexibilisation est discréditée, le balancier est en faveur du « travail décent ». A moyen terme, personne ne parle sérieusement de supprimer le marché ni même les interdépendances de la « globalisation ». On peut penser qu'il reviendra dans des positions plus centrales, organisées autour d'un fonctionnement mieux contrôlé du marché. Mais la « flexicurité » ancienne version appelle à tout le moins un renouvellement, qui pourrait, au moins pour partie, se trouver dans l'affirmation des « marchés transitionnels » selon laquelle il s'agit autant « d'équiper le marché pour les gens » qu' « équiper les gens pour le marché ».

2. Formation tout au long de la vie et émergence des Régions

Un déplacement des enjeux

La formation « bénéficie » d'un consensus apparent (priorités de la « knowledge-based society », espoir de la compétitivité européenne) qui se fissure dès que l'on discute financement : qui doit payer, notamment, les formations à orientation générale ? Comment gérer le braconnage dont sont victimes les petites firmes ?

On connaît l'insuffisance des décisions laissées au libre jeu des acteurs : l'effet Matthieu et la non prise en compte des externalités découlant d'une main-d'œuvre bien formée et mobile.

On connaît aussi le lien nécessaire entre formation et organisation/outillage des carrières.

La nécessité d'une appropriation par les acteurs locaux est renforcée. Loin de l'espoir d'une adéquation construite a priori, il s'agit d'élever le socle des connaissances de base, et sur cette base d'aménager les réorientations et recyclages.

Le double rôle des Régions (1)

Elles peuvent/doivent aménager les transversalités de la gestion des carrières : les « transitions » se gèreront à un niveau où les choix individuels et collectifs peuvent s'exprimer et s'organiser : bassins d'emploi, grandes municipalités... peuvent relayer et démultiplier les initiatives.

Beaucoup de Régions disposent de compétences et de financements en matière de formation initiale et continue.

Opportunité d'organiser les services de maintien de l'employabilité : informations sur les perspectives d'embauche, bilans de compétences, conseil sur les certifications disponibles, accompagnement de la validation des acquis de l'expérience (surtout en cas de validation partielle et de formation complémentaire).

Il faut... des budgets et aussi pouvoir d'appuyer sur un processus de création/maintien/renouvellement d'emplois

Le double rôle des Régions (2)

Pour jouer leur rôle, elles doivent en amont développer des « noyaux de stabilité », qui sont, outre bien sûr l'entreprise : le métier, la branche, la fonction publique au sens large, l'économie sociale, et le territoire lui-même

Ceci suppose le choix et le développement d'un profil productif régional : reposant sur la complémentarité entre emplois qualifiés et moins qualifiés, exportateurs et services locaux ; lien intime aux politiques de recherche et d'innovation, et à l'entretien de pôles d'enseignement supérieur.

3. La longue marche vers la sécurisation des parcours professionnels, de la pause à l'accélération ?

Affronter la pression du court terme

Il faut à la fois encaisser le choc et préparer un autre régime de développement économique, social, environnemental.

Réponse classique des étudiants aux mauvaises conditions du marché du travail : faire une année de plus..., ce qui est acceptable si le contenu est bien connecté aux besoins futurs. Le stage parking serait une des plus mauvaises réponses à la crise.

A court terme, l'opportunité du vieillissement dans certains pays permet de lier intensivement chômage partiel et formation sur le temps ainsi dégagé, avec maintien du revenu. En effet, le départ attendu de classes nombreuses de « seniors » et l'urgence à disposer de salariés plus qualifiés pour les remplacer crée une « fenêtre de tir »

Un signal central : le « big push » en faveur des moins formés informe les acteurs du marché du travail de la recherche d'une performance collective ; les conditions de réussite doivent prendre en compte et surmonter les fortes réticences de ce public : « le réseau et le créneau »

A plus long terme

A plus long terme, l'Europe de la formation doit sortir de la logique de rattrapage retardé vis-à-vis des USA, et lier davantage construction sociale de l'employabilité et innovation : des chercheurs, des entrepreneurs, et des appuis collectifs à l'initiative individuelle ou collective. L'innovation doit aussi être sociale et décentralisée.

Une des voies possibles : une GPEC ouverte et territorialisée

A la rencontre des niveaux locaux, nationaux et Européens, la Région « organisatrice de transitions » a l'opportunité de monter en puissance

LES GROUPES THEMATIQUES

Jeudi 3 septembre, 9h

**Groupe 1 : Les enjeux de la gouvernance dans
l'apprentissage tout au long de la vie**

**Groupe 2 : La nécessité d'un accompagnement des
parcours de vie**

**Groupe 3 : Les enjeux d'une nouvelle relation
formation – emploi – orientation – travail**

GROUPE 1
**« LES ENJEUX DE LA GOUVERNANCE DANS
L'APPRENDRE TOUT AU LONG DE LA VIE »**

- ⇒ **Rhône Alpes**
- ⇒ **Suisse Romande**
- ⇒ **Andalousie**

DEROULEMENT

Animateur : André PELLETIER

Rapporteur :

1. Une présentation de Rhône-Alpes : **Mise en place du Service Public Régional de la Formation : gouvernance et coordination des acteurs ?**
 - intervention de **France CASTAY**, Chef projet SPRF – Conseil Régional Rhône-Alpes
2. Une intervention de la Suisse Romande **sur la dimension gouvernance du programme de coopération de formation en matière de pédagogie spécialisée** :
 - **Anne RODI**, Praticienne, Responsable du projet SPS, Haute Ecole Pédagogique de Lausanne
 - **Viktor LAMI**, Praticien, responsable SPS, Université Ismael Qemali, Albaniesuivi d'un premier échange avec le public
3. Une relance autour des points de vue de :
 - Gaëlle CODJA **pour l'Andalousie**suivi d'un second échange avec le public et d'un temps de synthèse autour de piste d'actions pour l'avenir

« MISE EN PLACE DU SERVICE PUBLIC REGIONAL DE LA FORMATION (SPRF) : GOUVERNANCE ET COORDINATION DES ACTEURS »

⇒ Par **France CASTAY**, Chef de projet SPRF, Conseil Régional Rhône-Alpes

Texte provisoire de Claude Costechareyre

1 – l'un des enjeux majeurs de ce dispositif vise à harmoniser, donner de la cohérence aux politiques des Régions en France sur ce qui touche les question d'orientation, de formation professionnelle et d'accès à ce que la Région Rhône-Alpes nomme « l'emploi durable ». En effet, bien souvent, en France, les régions interviennent, dans le cadre de la décentralisation, en complément des politiques de l'Etat et dans des secteurs comme la formation, la culture, la politique de la ville et le développement économique.

2 – Si on pose aujourd'hui clairement la question de la formation tout au long de la vie, tous ces secteurs sont directement ou non impactés ; Par exemple, la question du logement et des transports pour aider des jeunes, ou des moins jeunes, des personnes en situation de handicap, la région met en place des dispositifs et des actions divers.

La mise en place d'un Service Public Régional de la Formation permettra à la fois de favoriser la cohérence et la complémentarité des actions et donnera une visibilité politique aux actions de la Région, en regard de l'Etat.

3 – La mise en œuvre de ces politiques ne concerne pas que la Région. Elle mobilise les systèmes de formation, dont certains sont rattachés aux branches professionnelles. Elle mobilise des dispositifs mis en œuvre par l'Etat, des dispositifs financés conjointement par l'Etat, la Région, voire les Départements et les communautés de Communes.

Autant d'acteurs dont les visions et visées ne sont pas toujours homogènes et qui, si on veut en renforcer la cohérence et l'efficacité, doivent apprendre à travailler ensemble.

En proposant la mise en place d'un Service Public Régional de la Formation, de sa coordination, la région met « la gouvernance territoriale » au cœur du problème. « La création de Services Publics Régionaux de la Formation, constitue un enjeu majeur de gouvernance territoriale. Nous sommes à un moment stratégique où les partenaires sociaux, et les Régions se sont découverts des intérêts communs, une volonté 'autonomie par rapport à l'Etat... » Comment alors mettre en place une forme de gouvernance « qui respecte les identités et missions de chacun, tout en harmonisant les objectifs, la complémentarité des pratiques, tout en proposant des critères de mise en œuvre et d'évaluation partagés, en optimisant les résultats et la gestion des deniers publics.

En présentant l'exemple Rhônalpin, France CASTAY aidera le groupe à prendre la dimension de ce qu'implique la mise en place d'une gouvernance territoriale, les potentialités d'un tel système, les embûches et « l'art et la manière de faire travailler ensemble » des acteurs qui n'ont pas toujours la même approche.

La seconde intervention proposée par Anne RODI et Viktor LAMY devrait permettre au groupe de s'interroger sur cette question de la gouvernance territoriale, sur son importance dans une économie mondialisée, sur sa nécessité en termes de formation, de gestion des mobilités et des parcours de vie. On pourra aussi se demander si la crise ne fait pas de la gouvernance une nécessité, un fondamental, pour ne pas reproduire les erreurs du passé.

« PROGRAMME DE COOPERATION DE FORMATION EN MATIERE DE PEDAGOGIE SPECIALISEE »

- ⇒ **Suisse**
- ⇒ **Albanie**

Par **Anne Rodi**, praticienne, responsable du projet SPS, Haute Ecole Pédagogique de Lausanne
 et **Viktor Lami**, praticien, responsable SPS, Université Ismael Qemali, Albanie

1. Description de la situation

L'Université de Vlore (Albanie), en collaboration avec la Haute Ecole Pédagogique de Lausanne a développé, depuis 2003, un programme de formation en matière de Pédagogie Spécialisée. L'offre de formation, unique dans ce domaine en Albanie, est variée mais demeure modeste en terme quantitatif : Bachelor, Master, Formations continues pour diverses catégories de professionnels et de parents. Le projet est financé par la DDC (Direction du Développement et de la Coopération) suisse. Les partenaires sont essentiellement des personnes présentant des besoins spéciaux et leurs parents, des étudiants, des professionnels en cours d'emploi, des professeurs, des responsables de formation, des responsables de gouvernements. Ils proviennent principalement de Suisse et d'Albanie, mais également de France ou du Canada. Actuellement, des collaborations s'ouvrent à différents niveaux avec les pays voisins de l'Albanie (Monténégro, Macédoine, Kosovo).

2. Contexte

Le contexte de la mise en place des offres de formation est tout à fait original et spécifique. En effet, l'Albanie vit depuis 1991, une période de transition (chute de la dictature). Cependant, cette période de transition dure depuis près de 18 ans maintenant et le pays sort difficilement de la crise ou des crises (chutes des pyramides financières, guerre civile, guerre du Kosovo...)... Peut-on alors parler de crise « actuelle » ? Il s'agit plutôt de la gestion d'une (de) crise(s) à long terme (économique, sociale, politique...) qui caractérise tout le contexte de mise en place d'un système de formation et de collaboration entre deux pays. L'expérience d'« apprendre tout au long de la vie » et des politiques mis en œuvre par la Suisse et l'Albanie au niveau de la formation, dans ce contexte particulier est riche en enseignements. L'analyse de l'ensemble des processus mis en œuvre est toujours double (tantôt suisse, tantôt albanaise) et ce mouvement de va-et-vient dans l'étude de la situation s'avère fort intéressant.

3. Aspects innovants

Actuellement, le projet de coopération entre la Suisse et l'Albanie est dans une phase de réorientation. D'un projet exclusivement albanais-suisse, un programme de collaboration et d'échange régional avec trois pays voisins de l'Albanie est peu à peu envisagé. De plus, la notion de gouvernance, au centre des préoccupations du gouvernement suisse, donne une nouvelle couleur aux orientations à venir et ce, aussi bien au niveau national qu'institutionnel. Mais quelle place accorder aux principes fondamentaux de la gouvernance (recevabilité, transparence, non-discrimination, participation et efficacité), dans le cadre d'un programme international de formation en Pédagogie Spécialisée ? Les défis sont nombreux et des perspectives peuvent être envisagées, à la lumière des

enseignements reçus ces dernières années, suite à 6 ans d'échange et de collaboration entre partenaires suisses et albanais.

4. Rôle de la politique de la Région

Le projet SPS (Section de Pédagogie Spécialisée) touche certes la politique albanaise, mais également la politique suisse romande puisqu'il s'inscrit directement dans les prestations offertes par la Haute Ecole Pédagogique aux pays partenaires.

5. Quelle place pour la coopération européenne ?

La place pour la coopération européenne, au sein de ce projet semble évidente. En effet, il s'agit au départ d'une collaboration albano-suisse qui vise à s'élargir afin de développer des synergies avec les pays voisins de l'Albanie, dans lesquels se trouve une communauté albanophone.

POINTS DE VUE

⇒ Par **Gaëlle CODJA**, Fundación Andaluza Fondo de Formación y Empleo

En attente de texte

GROUPE 2
**«LA NECESSITE D’UN ACCOMPAGNEMENT DES
 PARCOURS DE VIE»**

- ⇒ **Bretagne**
- ⇒ **Iles Baléares**
- ⇒ **Rhône-Alpes**
- ⇒ **Champagne-Ardennes**

DEROULEMENT

Animatrice : **Isabelle HALLEUX**, Université de Liège, Belgique

Rapporteur :

1. Accompagnement et la validation des compétences des populations les plus vulnérables :
 - intervention de **Roseline LE SQUERE**, Université de Bretagne Sud et **Carmen MOLINA**, Generalitat des Iles Baléares
2. Démarche du référentiel des compétences en situation de travail
 - intervention de **Hervé FERNANDEZ**, Secrétaire Général de l’Agence Nationale de Lutte Contre l’Illettrisme

suivi d’un premier temps d’échanges avec le public
3. Le point de vue exprimé par
 - **Clémence Nowak** de la Région Champagne Ardenne, autour des enjeux de l’Orientation pour les populations les plus vulnérables

suivi d’un second temps d’échanges puis d’un temps de synthèse autour de piste d’actions pour l’avenir

« ACCOMPAGNEMENT ET VALIDATION DES COMPETENCES DES POPULATIONS LES PLUS VULNERABLES »

⇒ Par **Roseline Le Squère**, Université de Bretagne Sud, France

La Charte des universités européennes pour l'apprentissage tout au long de la vie précisait fin 2008 que : « Actuellement, les sociétés européennes sont en passe d'ignorer un énorme vivier de potentiel humain. »

Dans une société dite « en crise », aider, accompagner les publics les plus fragilisés par rapport à l'emploi semble indispensable ; et il faut pour cela trouver des outils innovants, adaptables aux obstacles de ces publics.

Deux exemples de projets européens seront présentés :

- **TEC-TONIQ Travail temporaire, Egalité et Compétences : Vers une Transférabilité Opérationnelle d'une démarche d'Innovation et de Qualité 2007/2009 (projet Leonardo Da Vinci - piloté par l'Université de Bretagne Sud)**

Projet qui vise la reconnaissance, la valorisation des compétences des travailleurs intérimaires et la sécurisation des parcours professionnels.

- **-In-paire : Individualisation des Parcours d'Accompagnement des publics fragilisés en Reprise d'Etudes 2008/2009 (projet FSE - piloté par l'Université de Bretagne Sud)**

Projet qui vise à proposer des outils et solutions d'individualisation qui répondent aux besoins des personnes en formation continue.

Nos objectifs sont :

- ◆ Des parcours réussis pour les publics cibles ;
- ◆ Une réponse aux acteurs de la formation et de l'emploi pour une meilleure reconnaissance et une certification des compétences des publics cibles ;
- ◆ La production d'outils communs mais adaptables pour une meilleure reconnaissance des acquis et gestion des compétences ;
- ◆ Favoriser la pérennisation de l'emploi;
- ◆ Faire progresser la diffusion et le transfert de pratiques innovantes chez les acteurs de la formation et de l'emploi ;
- ◆ Agir sur les systèmes et les pratiques.

Notre philosophie :

→ Un accompagnement des parcours personnels, professionnels et de formation qui vise la sécurisation des parcours professionnels.

« POPULATION SALARIEE A RISQUE : LES 30 A 45 ANS QUI NE POSSEDENT PAS LES COMPETENCES DE BASE POUR ACQUERIR DE NOUVELLES COMPETENCES »

Texte provisoire

Miquel **MESTRE**, Conselleria d' Eucacio i Cultura, Director general de Formacio Professional i Aprenentatge Permanent
mmestre@dgfpap.caib.es

Susana **PLA-RIMBAU** spla@dgfpap.caib.es

Carmen Molina (cmolina@dgfpap.caib.es)

Description rapide de la situation

Le projet concerne les adultes (30-45 ans) qui ne possèdent pas les compétences nécessaires pour acquérir de nouvelles compétences. Ces populations aux faibles qualifications et niveaux d'étude sont les premières victimes des ralentissement économique.

Contexte

La crise économique touche en premier les salariés les moins qualifiés. Dans plusieurs pays en Europe, dans les régions touchées par le recul d'activités économiques essentielles à leur développement, des risques de discrimination sont apparues (manifestations dénonçant les travailleurs étrangers comme des facteurs d'aggravation du chômage).

Rôle de la politique de la Région

Il est du ressort de la politique régionale de mener une politique anticipatrice. La formation dirigée vers ces populations qui n'ont pas les compétences nécessaires pour acquérir de nouvelles compétences.

Aspects innovants

Les travaux européens sur les compétences et le référentiel européen des qualifications (EQF) ne visent qu'à la marge les personnes à très bas niveau de qualification. La démarche entreprise par l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme) en France concerne toutes les populations qui n'ont pas les bases indispensables de la « literacy » mais qui développent dans leur activité professionnelle ou quotidienne des compétences qui peuvent être reconnues et développées. Ce Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle pourrait servir de base à une réflexion sur les formations à engager..

Place pour la coopération européenne

Il serait intéressant d'étudier la faisabilité d'un projet inter-régional et d'y inclure en particulier la démarche initiée par l'ANLCI sur le Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle

« **COMPETENCES DE BASE EN SITUATION PROFESSIONNELLE** »

⇒ Par **Hervé FERNANDEZ**, Secrétaire général de l'Agence Nationale de Lutte Contre L'Illettrisme (ANLCI)

Description rapide de la situation

Pour agir efficacement et faire de la formation de base un facteur de sécurisation des parcours professionnels des personnes les plus fragiles, nombreux sont les partenaires de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (partenaires sociaux, entreprises, organismes paritaires collecteurs agréés, collectivités territoriales, Etat) qui ont exprimé le souhait de disposer d'un outil opérationnel leur permettant d'avoir une idée précise de ce que les personnes qu'ils auront à former ont déjà acquis et de ce qu'il faudrait qu'elles acquièrent pour disposer de cette « base de la base » indispensable dans leur emploi.

L'ANLCI s'est donc engagée, avec l'appui du Cabinet RECIF, dans l'élaboration d'un référentiel commun des compétences de base servant de cadre à l'analyse des compétences clés mises en œuvre dans l'activité professionnelle.

Contexte

Les difficultés à lire, écrire, comprendre un message simple de la vie quotidienne peuvent freiner le retour à l'emploi, l'accès à une qualification ou simplement l'entrée dans des démarches de professionnalisation. Elles peuvent aussi être un obstacle aux adaptations subies ou choisies par les entreprises, à la mobilité des salariés et des agents des collectivités territoriales, à leur évolution dans l'emploi. En France aujourd'hui, 8 % de ceux qui travaillent sont confrontés à l'illettrisme (enquête Information et vie quotidienne INSEE-ANLCI, 2004-2005).

Les formations de base mises en œuvre dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme permettent d'améliorer la performance économique des entreprises et facilitent l'évolution professionnelle et personnelle des salariés.

Rôle de la politique de la Région

Ce référentiel aide les acheteurs de formation (organismes paritaires collecteurs agréés, entreprises, services de l'Etat et des collectivités territoriales) à finaliser leur commande en s'appuyant sur des références partagées. Il permet aussi aux organismes de formation de proposer des réponses adaptées qui prennent en compte les compétences déjà maîtrisées par les stagiaires et celles qu'il faudrait qu'ils maîtrisent pour tenir leur poste de travail ou réussir leur projet professionnel.

Aspects innovants

Pour produire ce référentiel, les équipes de l'ANLCI ont procédé d'une manière pragmatique, sans recenser ce que les personnes devaient prétendument savoir mais en inversant la démarche : en partant de situations de travail bien réelles, il s'agissait d'analyser les tâches et de formaliser les compétences de base exigées pour les remplir.

Ce référentiel est ainsi le fruit d'un travail réunissant plusieurs membres et experts de l'ANLCI, une dizaine d'OPCA (FAF Propreté, Agefos pme, FAF TT, GFC-BTP, Forthac, Unifaf, Fafih, Intergros, Opcaim, Forcemat), le Centre National de la Fonction Publique

Territoriale, les ministères de l'Emploi, de l'Education nationale et de l'Agriculture, les régions Ile-de-France et Basse Normandie, et le cabinet Récif.

Ce référentiel est articulé avec :

- Le cadre de référence européen des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, exposé dans la recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.
- Le cadre de référence de l'ANLCI qui distingue quatre degrés de compétences :
 1. Repères structurants.
 2. Compétences fonctionnelles pour la vie courante.
 3. Compétences facilitant l'action dans des situations variées.
 4. Compétences renforçant l'autonomie pour agir dans la société de la connaissance.

Les fonctions de cet outil sont les suivantes :

- Conseiller, évaluer et orienter les personnes en insertion sur la base de leurs compétences
- Identifier des besoins de formation
- Valider les compétences acquises et professionnaliser les salariés en poste afin de les qualifier et/ou de les faire évoluer
- Faciliter les démarches de développement des compétences dans le cadre des mobilités professionnelles choisies ou subies :
- Elaborer des cahiers de charges de la demande de formation ; négocier des cahiers des charges des actions de formation

Place pour la coopération européenne

Les développements qui ont suivi la diffusion du référentiel des compétences clés en situation professionnelle de l'ANLCI depuis mars 2009, et notamment son utilisation par les milieux professionnels (collectivités territoriales en tant qu'employeurs, branche du textile, branche des matériaux de construction, petites et moyennes entreprises, accompagnement des chômeurs) seront présentés aux partenaires membres du réseau européen des agences de lutte contre l'illettrisme. Son guide d'utilisation sera enrichi par les enseignements tirés de l'expérience d'autres pays de l'union européenne qui utilisent des outils comparables.

A partir de référentiels de ce type et d'une coopération européenne centrée sur l'accompagnement des salariés les plus fragiles en période de crise, il peut être envisagé de poser les bases d'une première certification qui atteste la maîtrise d'un socle de compétences clés mobilisables en situation professionnelle.

POINT DE VUE

- ⇒ Par **Clémence NOWAK**, Direction de la Formation professionnelle, Région Champagne-Ardenne.

En attente de texte

GROUPE 3
**« LES ENJEUX D'UNE NOUVELLE RELATION FORMATION
 – EMPLOI –ORIENTATION -TRAVAIL »**

- ⇒ **Communauté Française de Wallonie-Bruxelles (CFWB)**
- ⇒ **Catalogne**
- ⇒ **Suisse Romande et Tessin**

DEROULEMENT

Animateur : **Patrick RYWALSKI**, *Institut Fédéral des Hautes Etudes en Formation, Lausanne*

Rapporteur :

1. L'anticipation des compétences au sein de la grande région Lorraine – Rhénanie-Palatinat – Luxembourg – CFWB – Sarre ;
 - Intervention de **Laetitia Vancauwenberghe**, IFAPME, Université de Liège
2. Le programme FORMAT formation et contrat ;
 - intervention de **Neus SANCHEZ**, directrice de programmes, Ministère de l'Emploi, Generalitat de Catalogne

suivi d'un premier temps d'échanges avec le public :
3. Relance par l'animateur autour de l'exemple :
 - La gestion du marché du travail frontalier - Suisse Romande et Tessin
 Intervention de **Romano ROSSI – Vittorio SILACCI** et **Walter SEGHIZZI**,
 département de l'Education, de la culture et des Sports, Canton et République du Tessin

suivi d'un second temps d'échanges et d'un temps de synthèse autour de piste d'actions pour l'avenir

12h00 : Pause

L'ANTICIPATION DES COMPETENCES AU SEIN DE LA GRANDE REGION (LORRAINE-RHENANIE-PLATINAT-LUXEMBOURG-CFWB-SARRE) « PROJET ABILITIC2 PERFORM »

⇒ Par **Laetitia Van Cauwenberghe**, Chargée de Mission à l'IFAPME, Université de Liège, Belgique

Contexte

Dans un contexte en perpétuelle évolution, l'entreprise doit faire face à une multitude de changements notamment d'ordre technologique, organisationnel, réglementaire et économique.

Ces changements suscitent de nouvelles interrogations :

- * Quelles sont les conséquences sur les métiers?
- * Quelles sont les compétences dont les salariés auront besoin demain pour maintenir leur niveau de performance face à ces changements ?
- * Comment répondre à ces nouvelles exigences par la formation ?

Le projet Abilitic 2 Perform

Pour faire face à ces enjeux, l'ensemble des partenaires du projet Abilitic2 Perform, sous la conduite du Centre de Recherche Public Henri Tudor, proposent **de se doter d'un service intégré de prospective compétences mettant l'anticipation des compétences au service de la formation et donc de l'employabilité des salariés de la Grande Région.**

Les domaines professionnels qui seront étudiés dans ce cadre :

- la **gestion et l'exploitation des ressources naturelles** dans une logique de développement durable (gestion forestière, gestion et traitement de l'eau,)
- la **Gestion et l'exploitation des systèmes d'information** (domaine IT)
- la **Gestion financière**

Une méthodologie

Anticiper l'évolution des métiers, c'est permettre d'identifier les compétences qui devront être maîtrisées demain pour définir les politiques de formation, de recrutement et de mobilité. S'inscrire ainsi dans cette réflexion, c'est se préparer à agir dans les meilleures conditions. En d'autres termes, c'est réduire l'incertitude face aux évolutions du domaine étudié.

Concrètement, un panel d'experts, choisis pour leur familiarité avec le contenu, la portée et les facteurs d'évolution du domaine ou du métier étudié sont réunis durant quatre demi journées. Leur rôle est d'identifier les principaux facteurs d'évolution pouvant avoir un impact sur le contenu, l'organisation, la durée, ... des formations du domaine concerné.

Le site Web d'ABILITIC 1

<http://www.abilitic.eu/> présente à la fois le cadre méthodologique ayant permis d'étudier le devenir des métiers sélectionnés mais également les résultats concrets pour ces derniers en matière de besoins de compétences d'ici 3 à 5 ans.

Place pour la coopération européenne : le partenariat

Le projet est cofinancé par le programme transfrontalier Interreg IV A Grande Région et réunit

- des opérateurs de la Belgique francophone : le FOREM, l'IFAPME, l'Ecole Supérieure des Affaires de Namur et le Conseil de l'Education et de la Formation ;
- des opérateurs français : l'Université de Metz et le CFPPA ;
- un pilote grand-ducal: le centre de recherche public Henri Tudor



IFAPME, Place Albert 1er, 31, B- 6000 Charleroi
Tél direct: +32 (0)71/232.185 Fax: +32 (0)71/232.181
Portable: +32 (0)479/79.20.83
Mail : laetitia.vancauwenberge@ifapme.be
Site web: <http://www.ifapme.be>



« LE PROGRAMME FORMAT FORMATION ET CONTRAT »

⇒ Par **Neus SANCHEZ**, *directrice de programmes, Ministère de l'Emploi, Generalitat de Catalunya*

Texte en attente

« LA GESTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL FRONTALIER »

⇒ *Par Romano Rossi, Vittorio Silacci et Walter Seghizzi, Suisse Romande et Tessin
Division de la Formation professionnelle, Département de l'Education, de la Culture et
des Sports.*

*Thème concerné : « Collaboration dans la formation professionnelle pour une
meilleure gestion du marché du travail transfrontalier »*

Contexte

Le Canton Tessin, dans le cadre des activités de préparation à l'entrée en vigueur, pour la Suisse, de la Directive EU 2005/36/EC concernant la reconnaissance des titres d'étude et l'accès aux marchés du travail, a élaboré un document politico-stratégique (Formation professionnelle transfrontalière 2009-2012) avec le but de promouvoir des projets de collaboration dans le domaine de la formation professionnelle (de base et continue) à l'intérieur de l'espace économique représenté des régions constituant la Regio Insubrica (pour la Suisse: Canton Tessin; pour l'Italie: provinces Como, Varese, Lecco, Verbano-Cusio-Ossola et Novara). La formation professionnelle (FP) constitue selon le document cité un élément de grande valeur économique (cfr. Strahm R., Warum wir so reich sind, hep verlag ag, 2009) soit comme source pour la création de bien-être, soit, surtout, comme condition pour limiter le chômage chez les jeunes. Le marché du travail en tire de bénéfices évidents: plus fort, plus « sain », plus performant, avec moins de difficultés dans la gestion des flux de main-d'œuvre qualifiée entre les régions de frontière.

Les activités prévues pour atteindre les objectifs du document s'articulent sur trois axes principaux:

Connaissance du territoire

Les différences essentielles entre la FP suisse et la FP italienne demandent, pour pouvoir communiquer, une grande connaissance réciproque. Il s'agit de comprendre quels sont les organismes et les institutions pouvant entrer dans une dynamique de collaboration réciproque. Les actions planifiées sont, entre autres:

- recensement des systèmes formatifs et d'entreprises italiens et suisses
- guichets de consultation aux entreprises

Collaborations formatives transfrontalières

Le système dual de FP, appliqué en Suisse, fournit d'excellents résultats. Malgré les importants changements sociaux et économiques la FP suisse est toujours en mesure de garantir d'excellents standards de qualité dans la production des biens économiques (industrie et services). Le succès des services de validation des acquis et de la qualification sur la base d'apprentissages non formels et informels (art. 33 de la Loi fédérale sur la formation professionnelle - LFPr) témoigne la valeur des attestations délivrées par les autorités compétentes en matière de FP.

L'objectif de la Confédération helvétique d'exporter le modèle de formation duale est atteignable, en respectant la législation des autres Pays, avec des mesures ponctuelles, comme par exemple:

- réseaux d'entreprises formatrices entre entreprises suisses, avec siège dans les Canton Tessin, et entreprises avec siège dans les régions italiennes impliquées
- intensification d'échanges entre des écoles et des entreprises de la Regio Insubrica, soit dans la formation des enseignants, soit d'apprentis
- développement ultérieur des Services de formation continue

Organismes de partage

Il est indispensable que des projets de collaboration à ce niveau puissent jouir du soutien des autorités politiques. La Regio Insubrica est un organisme transfrontalier qui représente un premier important élément de recherche de ce partage, en considération du fait que les flux de main-d'œuvre entre Canton Tessin et États étrangers se déroulent surtout à l'intérieur de cet espace. Les expériences cumulées permettront de négocier l'application des dispositions en matière avec le reste du territoire étranger. Le partage opérationnel devra, par contre, être négocié avec les Offices régionaux et provinciaux pour la formation scolaire et avec les Chambres de commerce, les organisations syndicales, les organisations des entrepreneurs pour la formation en entreprise.

La présentation prévoit les phases suivantes:

- réflexions politiques à la base de la rédaction du document « Formation professionnelle transfrontalière 2009-2012 »
- présentation d'exemples d'actions et de succès dans le champ d'application de l'art. 33 de la LFPr et de la réalisation de projets de validation des acquis.

LES ATELIERS-PROJETS

Jeudi 3 septembre, 12h45

Atelier-Projet 1

Lutte contre l'abandon scolaire prématuré et accompagnement des processus de rattachage éducatif

Atelier-Projet 2

Transition Ecole – Vie active

Atelier-projet 3

Transition Université – monde professionnel

Atelier-projet 4

Mobilité des jeunes en formation professionnelle initiale et des apprentis

Atelier-Projet 1
**« LUTTE CONTRE L'ABANDON SCOLAIRE PREMATURE
 ET ACCOMPAGNEMENT DES PROCESSUS
 DE RACCROCHAGE EDUCATIF »**

Animatrices : **Danielle DESMARAIS**, UQUAM, Québec
Liliane ESNAULT, Consultante, Rhône-Alpes

Rapporteur :



Atelier 1 :
**PREVENIR LE DECROCHAGE ET ACCOMPAGNER LE RACCROCHAGE
 EDUCATIF
 DES JEUNES ADULTES**

1. Objectifs de la recherche-action

Plusieurs interventions lors des sessions de l'Université d'été avaient insisté sur le problème des jeunes en grande difficulté et sur la nécessité d'engager des actions pour y remédier. En Europe et au Québec, trois constats montrent en effet la limite de l'efficacité des politiques :

- la faible progression de la part des jeunes qui ont terminé l'enseignement secondaire supérieur ;
- le nombre élevé des jeunes qui quittent l'école sans avoir été plus loin que le premier cycle de l'enseignement secondaire et ne suivent aucun autre type d'enseignement ou de formation par la suite (un jeune sur six) ;
- le pourcentage élevé et croissant des jeunes âgés de 15 ans ayant de faibles compétences en lecture (un jeune sur cinq).

Pour mieux comprendre la situation et pouvoir agir, la Région Rhône-Alpes et le Québec ont proposé en 2007 de lancer une recherche-action sur le décrochage scolaire en partenariat avec les Régions membres de la FREREF. La problématique a été centrée sur les processus d'accompagnement individuel et collectif au raccrochage scolaire des jeunes.

Six Régions sont associées aux travaux :

- Le Québec mobilise la Direction de la Formation des Adultes et de l'Action Communautaire du Ministère (MELS), les gestionnaires des Centres d'éducation des adultes des Commissions scolaires et les organismes communautaires.
- La Communauté Française de Belgique (CFWB) participe à travers un opérateur associatif pour des jeunes en situation de décrochage sévère (SAS de Bruxelles).

- Le Luxembourg par son université et une association de formation professionnelle (Action locale pour Jeunes).
- La Suisse Romande par la CIIP, l'IFFP, et les organismes cantonaux engagés dans les programmes de Case Management.
- Les Iles Baléares à travers son université et la société coopérative « Jovent »
- La Région Rhône-Alpes à travers le Conseil régional, le Conseil économique et social, les deux académies, les partenaires sociaux, des opérateurs associatifs (AFEV, ANLCI, Maisons Familiales rurales, La Bouture, les Missions Locales, MRIE), et des opérateurs institutionnels du Ministère de l'Agriculture, de lycées (CLEPT), et de la ville de Meyzieu.

2. Principales étapes

Première étape : d'avril 2007 à septembre 2008

Un séminaire de lancement de la recherche-action à Montréal a permis de définir plus précisément la problématique et les bases du travail en parallèle du groupe Europe de la FREREF et l'équipe québécoise.

La recherche-action vise à comprendre les processus d'accompagnement (individuels et/ou collectifs) dans les parcours de décrochage-raccrochage des jeunes de 14 à 20 ans. Ses objectifs à court et moyen termes sont de comprendre le décrochage-raccrochage comme un processus ; de comprendre les apprenants et leurs parcours ; d'inventorier les pratiques d'accompagnement du raccrochage ; d'identifier les composantes d'un accompagnement réussi ; d'outiller les intervenants ; de tester les missions de l'institution scolaire.

Cette orientation a été présentée dans l'atelier-projet de la session de Luxembourg de l'Université d'été.

Au Québec, la mise en œuvre de la recherche-action s'est faite auprès des Centres d'Education des Adultes dans trois environnements différenciés par des entretiens approfondis avec les gestionnaires des centres, les éducateurs et les jeunes adultes.

En Europe, une première a consisté à constituer progressivement le groupe de travail des représentants des 5 Régions. La diversité des expériences représentées conduit le groupe à une analyse croisée des pratiques pour permettre leur mutualisation. Une grille d'analyse des pratiques a servi de guide méthodologique d'interviews et d'observations pour mettre en évidence les processus mis en œuvre dans les expériences d'accompagnement au raccrochage. Ce travail d'analyses croisées des pratiques a permis de mettre en évidence :

- les aspects informels et non formels des processus ;
- la place, le rôle et l'impact des différents acteurs dans l'environnement relationnel proche de la personne concernée (la famille – les « pairs » - « la tribu ») et dans l'environnement éducatif (l'école, l'environnement périscolaire et péri éducatif, le monde associatif)
- la capacité des expériences à valoriser et mettre à l'œuvre des compétences de bases en termes de développement personnel, d'habiletés sociales et civiques.

Un document (« Ce que les fiches nous disent ») retraçant les leçons apprises de cette première mutualisation des pratiques a été présenté au colloque de Montréal de la TREAQFP, à la session de Thessalonique de l'Université d'été et au colloque « Drop-in » de Palma de Majorque en septembre 2008.

2° étape : Suite des travaux depuis octobre 2008

La recherche-action se poursuit. Elle a été approuvée par le MELS au Québec et renouvelée pour un an. L'équipe FREREF-Europe a reçu deux appuis pour approfondir le travail pendant la période 2008-2010 : un financement dans le cadre du projet européen GRUNDTVIG (« partenariat éducatif » pour mettre en place des visites-études in situ), et un financement par la direction des Lycées du Conseil régional Rhône-Alpes pour accompagner des projets de lutte contre le décrochage.

Les deux équipes de travail – au Québec et en Europe – se sont données trois axes de travail pour 2008-2009 :

Un document reprend les acquis de la recherche-action de l'équipe européenne « Comprendre et mettre en œuvre le processus d'accompagnement individuel et collectif au raccrochage scolaire : quelques principes fondamentaux ». Il vise à mettre en place les éléments d'une approche commune de l'ensemble des partenaires du projet FREREF EUROPE sur la question du raccrochage, et à se donner **une culture commune** sur le sujet, tout en respectant la spécificité et le cadre d'intervention de chacun. Il exprime sous la forme de neuf principes les éléments clés de la réussite des processus d'accompagnement au raccrochage.

PERSPECTIVES 2009-2010

Les travaux menés en partenariat depuis 2007 ont fait l'objet d'un échange à l'occasion du Colloque de la TREAQFP fin mai 2009. Nous avons constaté une très grande convergence des réflexions. Les praticiens des terrains d'expérience au Québec ont particulièrement apprécié la rédaction des Principes fondamentaux et les actions qu'ils ont présentées convergeaient avec les efforts développés en Europe.

Les perspectives avancées seront discutées de nouveau à l'occasion de la session de Barcelone de l'Université Européenne d'été (2-4 septembre 2009). Elles comprennent :

- 1) **Communiquer et diffuser** : Dans le contexte de changement dans la Formation des adultes au Québec, l'orientation du travail principale doit se faire en direction de la dissémination auprès des acteurs de la décision politique, des établissements, des intervenants et des familles.

Trois actions sont prévues en lien avec le groupe FREREF-Europe :

- publication du rapport de la recherche-action menée de 2007 à 2009
- Edition d'un document de large diffusion à l'instar des synthèses de 64 pages des sessions de l'Université Européenne d'été de la FREREF. Un comité éditorial sera composé et passera commande auprès des acteurs des expériences.
- Participation à l'ouvrage lancé par le Conseil scientifique de la FREREF sur le Décrochage scolaire.

- 2) **Accompagner des établissements**

En appui au Plan régional de lutte régionale contre le décrochage scolaire (de la Région Rhône-Alpes en coordination avec les deux Académies, le Ministère de l'Agriculture et la Fédération des Missions locales), le groupe de travail FREREF-Europe s'est positionné comme groupe ressource pour des établissements. Cette intervention d'accompagnement est pilotée par Claude Costechareyre et le principe est que les membres du groupe de travail pourront être mobilisés pour donner leur appui sur telle ou telle des questions traitées par les établissements.

Le groupe étudie la mise au point d'un outil qui permette aux équipes des établissements de formaliser leur pratique. Il est envisagé un travail en lien avec l'Atelier-projet Transition Ecole – Vie active (Jean-Claude Gosteli) qui a rédigé un guide pour l'analyse des dispositifs. A l'horizon de juin 2010, le groupe met en réflexion l'élaboration d'un outil pour un établissement confronté à la question du décrochage. L'outil devra inclure des indications sur les compétences clés pour prévenir le décrochage et pour un accrochage réussi.

- 3) **Accompagner les intervenants du raccrochage scolaire et lancer une communauté de pratiques** :

Renforcer la lutte contre le décrochage scolaire et multiplier les actions de raccrochage exigent un soutien des équipes d'intervenants. A l'échelle d'une Région comme le Québec ou comme une Région européenne, il faut prévoir des moyens nouveaux. La mise en réseau des acteurs des processus de raccrochage scolaire semble une perspective nécessaire. La perspective est celle de la conception, du test

et du lancement d'une « communauté de pratiques » qui pourrait relier les acteurs des deux côtés de l'Atlantique



LES PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF DU RACCROCHAGE SCOLAIRE

Des clés pour comprendre et agir

Une réflexion issue de l'analyse et du croisement de plus de quinze expériences de raccrochages, considérées comme réussies :

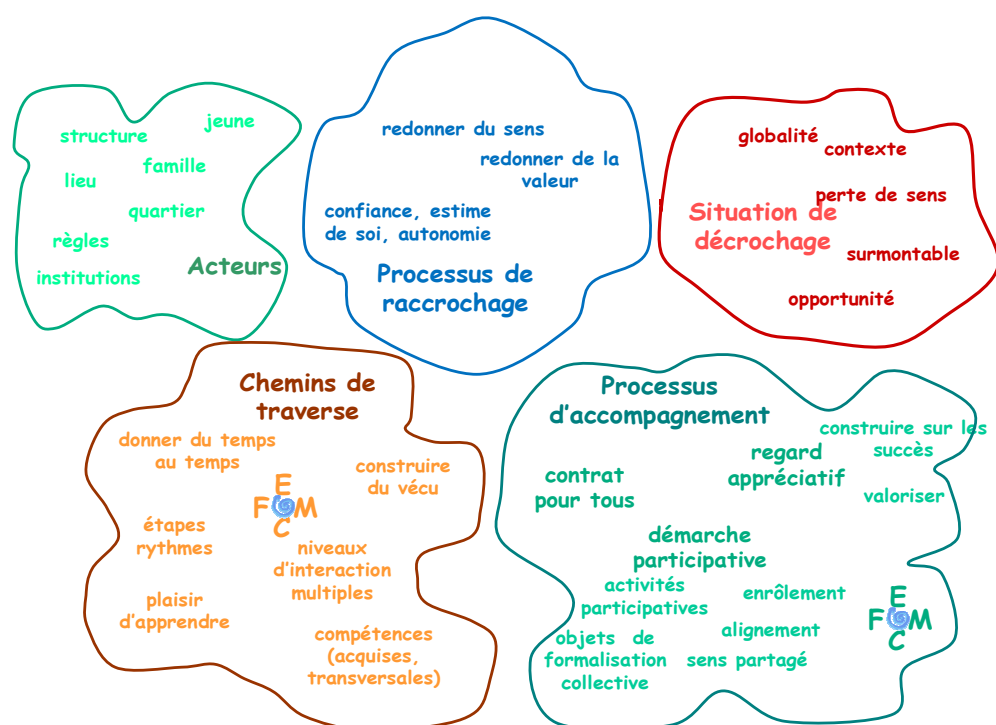
- dans une mission locale
- dans une académie (« commission scolaire »)
- dans une association étudiante
- dans un établissement scolaire expérimental (CLEPT)
- dans le cadre d'un projet de recherche au Luxembourg
- dans une Maison Familiale Rurale
- dans un Service d'Accrochage Scolaire à Bruxelles
- dans un Centre de Formation Professionnelle en Espagne
- dans un service de coordination des intervenants en Suisse

Objectifs pour le groupe de travail

- Mettre en place les éléments d'une approche commune de l'ensemble des partenaires du projet FREREF EUROPE sur la question du raccrochage, et se donner **une culture commune** sur le sujet, tout en respectant la spécificité et le cadre d'intervention de chacun.

La démarche mise en place

- Revisiter chacun des 9 « principes » pour s'assurer qu'ils portent bien le sens que nous partageons (la compréhension, la direction et l'objectif) sur la mise en œuvre d'un processus d'accompagnement au raccrochage.
- Chaque « principe » peut être accompagné de modalités particulières auxquelles nous tenons en terme de mise en œuvre



Préambule

- L'ensemble des principes qui suivent restent pertinents tout au long de la vie, tout en respectant et en prenant en compte la spécificité des âges de la vie.

Principe n°1 :

- Toute action est pensée de façon systémique comme élément d'un processus d'accompagnement individuel et collectif au raccrochage.

Principe n°2 :

- *Notre champ de réflexion et d'intervention est le processus d'accompagnement au raccrochage.*
- Nous considérons **la situation de décrochage**, prise dans sa globalité et définie comme un temps dans lequel une ou/et des personnes sont en perte de sens et de repères par rapport à un contexte spécifique, par opposition au terme de **décrocheur** qui nous apparaît comme un état stigmatisant pour l'individu.

Principe n°3 :

- Les parcours de vie sont naturellement rythmés par des phases de doute, de rupture mais aussi de développement, de rebondissements et de reprise ; **la situation de décrochage** doit être perçue comme **une opportunité** à *s'interroger* (comprendre pour agir), *analyser* chacune des situations vécues pour *donner un sens* individuel et collectif à l'expérience (prendre du recul) et *préparer* au plus vite les phases de raccrochage..

Principe n°4 :

Pour la personne concernée, d'une part,
Le *processus d'accompagnement au raccrochage* se fonde sur le développement de l'individu, sa responsabilisation :

- par une adhésion et un engagement réciproque sur la mise en œuvre du processus de raccrochage (notion de contrat) ;
- par un travail préalable permettant de restaurer confiance, estime de soi et autonomisation;
- par la prise de conscience de l'intérêt et la nécessité de « l'apprendre », avec un regard neuf sur « l'école » plus pour ce qu'elle propose que pour ce que l'on en attend (faire bouger les lignes).

Principe n°5 :

Pour les institutions à l'œuvre, d'autre part, *le processus d'accompagnement au raccrochage* s'appuie :

- sur l'affirmation que les échecs et les difficultés sont surmontables ;
- sur l'idée que toute personne en situation de décrochage est porteuse de compétences qu'il convient de mettre en valeur, de développer et de transférer dans de nouveaux contextes d'apprentissage ;
- sur la nécessité d'un outillage en compétences de base, qui favorisent l'autonomie, la responsabilité, la capacité d'adaptation face à l'incertitude de l'environnement.

Principe n°6 :

Pour l'ensemble des acteurs à l'œuvre, *le processus d'accompagnement au raccrochage* s'appuie :

- sur une « remédiation » (fournir à la personne des situations nouvelles d'apprentissage en décalage avec des expériences négatives vécues) qui développe le plaisir, puis le désir d'apprendre (valorisation du non formel, de l'informel et des situations en décalage avec la norme) ;
- sur la prise en compte des contextes et la capacité des acteurs multiples (pairs – famille – quartier – réseaux de partenaires) à se mobiliser dans une approche systémique ;

Principe n°7 :

La réussite du processus d'accompagnement suppose :

- que l'on donne du temps au temps ;
- que l'on s'autorise à utiliser « des chemins de traverse » pour aller vers les objectifs fixés ;
- que l'on respecte des modalités de prise en charge :
 - Accueil – écoute – expression personnelle (condition d'un bien être)
 - Adaptation des accompagnements en fonction des besoins des différents publics ;
 - Expérimentations et valorisations des situations non formelles et informelles ;
 - Alternance de la prise en charge individuelle et collective.

Principe n°8 :

La réussite du processus d'accompagnement suppose :

- que tous les acteurs s'enrôlent collectivement dans une véritable démarche participative qui permette la co-construction du processus.

Principe n°9 :

- La compréhension des processus **d'accompagnement au raccrochage**, au travers des expériences menées, nous renseigne sur ce qui doit être mis en œuvre pour répondre à une situation de décrochage et assurer les conditions **d'un accrochage réussi**.

Régions	Partenaires directs	Partenaires Associés
PARTENAIRES DE RECHERCHE au QUEBEC		
Québec	Direction de la Formation des Adultes et de l'Action Communautaire (DFA-AC) du Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS)	Université du Québec à Montréal (UQAM) Table des Responsables de l'Éducation des Adultes et de la Formation Professionnelle des commissionnaires scolaires du Québec (TREAQFP) Regroupement des <u>Organismes Communautaires</u> Québécois de Lutte au Décrochage (ROCQLD)
PARTENAIRES DE RECHERCHE en EUROPE		
Rhône-Alpes	FREREF	ANLCI La Bouture Maisons Familiales Rurales Conseil Régional Rhône-Alpes Conseil Economique et social Rhône-Alpes Académie de Grenoble Rectorat de Lyon CLEPT MRIE CFE-CGC MEDEF-Rhône-Alpes Niagara Innovation
Rhône-Alpes	AFEV	Ville de Lyon Trajectoires Reflex Ville de Meyzieu
Iles Baléares	Université des Iles Baléares	société coopérative « Jovent » Ville de Palma de Mallorca
Luxembourg	Université du Luxembourg	Action Locale pour jeunes
Suisse Romande	IIFP	CIIP OFCE du Canton de Genève
Communauté Française de Wallonie-Bruxelles	SAS de Bruxelles	Maison des associations de Bruxelles

Atelier-Projet 2

« TRANSITION ECOLE - VIE ACTIVE »

De l'analyse des offres de transition au Guide d'analyse et d'amélioration de la qualité des dispositifs : **Présentation du travail réalisé dans le cadre de l'Atelier-projet de la FREREF sur les dispositifs d'accompagnement de la transition Ecole –Vie active.**

Animateur : **Jean-Claude GOSTELI**, CIIP, Suisse Romande et Tessin
Rapporteur :

APPEL AUX REGIONS

Nous présenterons à la session de Barcelone le guide d'analyse et d'amélioration de la qualité des dispositifs de transition Ecole – Vie active. Mais nous souhaitons surtout lancer un appel aux régions FREREF afin d'obtenir d'une dizaine d'entre elles qu'elles participent via des établissements qui offrent de telles prestations à une large enquête de terrain et de recueil d'avis sur ce nouveau système pour l'élaboration d'un cahier de charge des dispositifs d'accompagnement.

Objectif

Le groupe de projet souhaite en effet conduire une vaste analyse afin d'établir un recueil des "bonnes pratiques" existantes et d'alimenter ainsi une base de données propre à permettre l'élaboration de recommandations en lien profond avec la pratique et immédiatement applicables.

Impact

Ces recommandations permettront au politique de pouvoir se référer à un document standard d'évaluation d'une offre existante ou d'une demande de mise en œuvre d'une offre. Elles permettront aussi aux pilotes de ces offres de se référer à un document standardisé, reconnu et efficace. Enfin elles permettront, via le recensement des "bonnes pratiques" de créer un "observatoire de la transition" et donc d'échanger entre promoteurs d'offres comparables.

L'objet du travail est l'analyse des offres que les établissements proposent pour la transition entre l'école et la vie active. En effet, si les conditions préalables ne sont pas remplies, la transition se fera plus difficilement. C'est ce qui se passe dans le contexte actuel, c'est-à-dire un marché de l'emploi sujet aux fluctuations économiques et donc moins stables que lors des décennies précédentes. Cette situation demande plus que jamais au système d'éducation et de formation de préparer l'apprenant à la citoyenneté active ainsi qu'à la capacité d'insertion professionnelle et l'adaptabilité.

Ainsi le passage du concept du « learning input » (durée, lieu de formation, matières d'apprentissage etc.) vers le concept des acquis d'apprentissages - dans lequel l'apprenant sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'éducation et de formation - est une des premières conditions à remplir pour réaliser cet objectif.

Ce travail est convergent avec les recommandations sur l'Orientation tout au long de la vie, telles qu'elles ressortent de la Résolution du Conseil de l'Union Européenne (21 novembre 2008) qui constate que la vie des citoyens est de plus en plus marquée par la multiplication des transitions : de l'enseignement scolaire et vers l'enseignement et la formation professionnelle (EFP), de l'enseignement supérieur vers l'emploi ou encore de l'emploi, du chômage, de la formation continue vers le marché du travail. L'orientation joue un rôle déterminant dans la prise des décisions importantes auxquelles les individus sont confrontés tout au long de leur vie.

Le guide reflète les conclusions résultant des analyses sur l'origine, le développement et l'efficacité des différents dispositifs d'accompagnement des transitions mis en place dans les régions participantes au projet. Il doit permettre aussi bien aux politiques qu'aux praticiens d'analyser les dispositifs dans leur cadre d'action et ainsi d'en améliorer la qualité par la mise en place d'un nouveau système utilisant ce document pour l'élaboration du cahier de charge des dispositifs d'accompagnement.

Ce guide est disponible sur le site Web de la FREREF :

Utilisation de ce guide :

1.- Une grille d'analyse pour offres existantes

Elle permet aux leaders et aux partenaires de l'offre de resituer le contexte, le public et les objectifs et de s'assurer de l'actualité et de l'efficacité du dispositif.

Elle peut être utilisée comme outil d'évaluation ou d'auto-évaluation.

2.- Un check-list de qualité

conçu pour guider l'élaboration d'une nouvelle offre d'accompagnement de la transition. Se référant librement à une conduite de projet, il veut mettre en valeur la réflexion de fond qui conduit à la demande de mise en œuvre du dispositif afin d'emmener les décideurs à prendre connaissance des tenants et aboutissants avant de prendre leur décision.

Dans un cas comme dans l'autre, les questions et suggestions ne sont ni exhaustives ni impératives. Elles doivent être prises comme leur nom l'indique comme : « un guide ».

Sommaire :

1. Contexte du dispositif d'accompagnement de la transition

- 1.1. ancrage institutionnel
- 1.2. organismes responsables
- 1.3. partenaires dans le monde professionnel
- 1.4. caractéristiques socio-économiques de la région
- 1.5. autres offres existantes
- 1.6. ...

2. Besoins et objectifs du dispositif

- 2.1. Secteur professionnel visé
- 2.2. publics cible visés, conditions d'admission
- 2.3. type d'offre : formation sur la tâche, insertion socioprofessionnelle, qualification, ...
- 2.4. attestations – certifications – validation des acquis, savoirs faire – qualifications - insertions visées
- 2.5. profils demandés par le monde du travail, explicitation des objectifs, remédiations scolaires, ...
- 2.6. ...

3. Publics cible effectifs

- 3.1. spécificité des apprenants :
nationalité, langue, genre, parcours personnel, parcours d'apprentissage, conditions de sortie du système de formation précédent, durée depuis sortie du système de formation, ...
- 3.2. adéquation entre projet du participant et offre d'insertion
- 3.3. ...

4. Mise en place des conditions pour le dispositif

- 4.1. Mobilisation des réseaux et contacts à développer
- 4.2. prises de décision
- 4.3. financement
- 4.4. ...

5. Déroulement des opérations

- 5.1. processus d'admission
- 5.2. processus d'accompagnement
- 5.3. moments clés, approches de formation
- 5.4. rôle et contribution des différents acteurs
(enseignants-formateurs, employeurs, parents, services sociaux ...)
- 5.5. moyens d'enseignement et de formation
- 5.6. dispositifs d'évaluation
- 5.7. ...

6. Analyse des résultats

- 6.1. bilan des différents acteurs
- 6.2. évaluation des performances
- 6.3. validation des acquis
- 6.4. taux d'insertion
- 6.5. qualité d'insertion, reconversion dans d'autres champs professionnels
- 6.6. taux de réussite et d'abandon
- 6.7. analyse des résultats et suivi :
arrêt de l'offre
poursuite de l'offre
généralisation de l'offre
- 6.8. ...

7. Suivi après l'accompagnement

- 7.1. stabilité d'insertion
- 7.2. orientation dans d'autres formations
- 7.3. mesures complémentaires
- 7.4. ...

8. Formation des intervenants

- 8.1. exigences spéciales à l'engagement
- 8.2. cours spécifiques au dispositif
- 8.3. séminaires
- 8.4. formation continue
- 8.5. ...

Atelier-Projet 3

« TRANSITION UNIVERSITE – MONDE PROFESSIONNEL »

Animatrices : **Ivana Padoan**, ipadoan@unive.it, Université de Venise, Italie
Monica Vlad, monicavlad@yahoo.fr, Université de Constanta, Roumanie
Roseline Le Squère roseline.le-squere@univ-ubs.fr Université Bretagne Sud
Rapporteur :

Le cadrage de l'atelier projet

Les experts de Bologne, les personnalités politiques européennes notent le vivier stratégique que représentent les docteurs pour répondre à plusieurs objectifs du processus de Bologne :

- Renforcer l'employabilité,
- L'attractivité,
- La compétitivité.

Nous saisissons l'opportunité qui nous est donnée pour travailler en réseau européen afin de produire des données d'information sur les conditions des formations doctorales, le suivi des docteurs, l'encouragement donné à l'employabilité des docteurs, à la valorisation des compétences développées. Et afin de produire des recommandations pour l'Europe, pour permettre une meilleure lisibilité des problèmes sous-jacents à l'employabilité des docteurs, proposer un éclairage pour trouver des solutions, pour encourager très fortement une grande mobilisation à la reconnaissance des parcours doctoraux et à la valorisation des docteurs, pour formaliser un discours commun.

Ce dernier point est loin d'être négligeable car avant de trouver des solutions, il faut régler la question de terminologie.

Quand on parle de doctorat en France, et en Belgique, on ne parle pas nécessairement de la même chose.

Plusieurs types de formations doctorales existent.

Différentes considérations sont données : quand on parle de doctorat en tant qu'expérience professionnelle en France, qu'en est-il dans les autres pays ? Quelles conséquences cela peut-il avoir pour l'encouragement donné à l'employabilité des docteurs ?

Lors de l'université d'été de la FREREF 2009, nous lançons officiellement notre atelier, et nous vous proposons de nous rejoindre pour connaître l'avancée de nos travaux, la présentation de nos premiers résultats.

La problématique

Quelle politique d'encouragement et de valorisation mettre en place pour développer les espaces de professionnalisation des docteurs ?

Quelle gestion des transitions université – marché du travail pour les docteurs ?

Le contenu de l'atelier

Compte rendu des travaux de l'atelier-projet (suite de la réunion du 1^{er} septembre) :

- présentation de l'état des lieux qui peut être fait de la professionnalisation doctorale, de ses enjeux, des représentations docteurs, de la formation, des rapports professionnels, etc. - 6 mn environ pour chacune des équipes déjà impliquées dans le projet (Bretagne, Vénétie, Constanta, Bade-Wurtemberg, Liège, Pologne = 45 mn environ)
- en équipe : présentation du projet d'enquête européenne: présentation du matériel proposé pour la recherche : questions et problématiques, questionnaire, interview, validation du questionnaire par toute l'équipe
- repères et directions de travail pour chaque pays, région, université

Perspectives et organisation du travail 2009-2010 :

- corrections, perfectionnement des matériels présentés avec la contribution de chaque partenaire
- choix de travail de chaque partenaire, pays région, université
- validation du calendrier d'action (passation de l'enquête, analyse, organisation des procédures : lieu et de temps de travail, plateforme web collective avec password (pour Venise) ou personnelle de chaque pays, choix de témoins privilégiés, choix du document par chaque pays
- préparation du séminaire final : hypothèses de l'organisation de l'atelier de Venise

⇒ Le séminaire est ouvert à toute nouvelle personne qui le souhaitera mais le nouvel arrivant devra se greffer au contenu et à la méthodologie envisagée.

Atelier-Projet 4
**« MOBILITE DES JEUNES EN FORMATION
 PROFESSIONNELLE INITIALE ET DES APPRENTIS »**

DEROULEMENT

Cet atelier donne l'occasion de présenter les réalisations du groupe de Régions depuis l'an dernier et ouvrir des perspectives en offrant la possibilité à de nouvelles Régions de se joindre à ces travaux.

Animateurs :

Xavier FARRIOLS, Département Education, Generalidad Catalunya

Myriam OLIVIER – POULAIN, Directrice de l'apprentissage, Rhône-Alpes

Rapporteur :

- ⇒ **Introduction** : depuis 2 ans, des Régions européennes se coordonnent pour promouvoir la mobilité des JFPI : état des réalisations (un Powerpoint à préparer ?)
- ⇒ **1er temps : les Régions dans leur rôle d'interface**
 - Vidéo du forum MOBIVET REGIO 2009 (version quasi finalisée : <http://bluevista.get-live.tv/video/freref-maquette-270409>)
- ⇒ **2e temps : reconnaître les acquis de la mobilité**
 - Présentation de OPIR
 - ECVET en questions
- ⇒ **3e temps : reconnaître le rôle des Régions**
 - La Déclaration de Barcelone et ses suites (Xavier FARRIOLS)
- ⇒ **Echange avec le public**



« Le rôle des Régions dans la mobilité des apprentis et des jeunes en formation professionnelle »...

Les recommandations issues de cet atelier-projet de REGIO-LLL sont en phase de mise en oeuvre selon 3 principaux volets :

- √ un volet **expérimental** répondant à la recommandation n°10 au travers **le projet OPIR-ECVET** qui a pour but d'expérimenter le dispositif ECVET dans un cadre interrégional ;
- √ un volet **opérationnel** appliquant d'une part la recommandation n°3 : « *Organisation annuelle d'un événement de type : rencontres interrégionales de la mobilité des jeunes en formation professionnelle* » avec le lancement du 1er forum interrégional pour la mobilité des Jeunes en formation professionnelle ; et appliquant d'autre part les recommandations 4 et 5 avec le lancement d'une mutualisation des outils auprès des partenaires. Des résultats sont attendus pour fin 2009.
- √ un volet **stratégique** mettant en oeuvre la recommandation n°1 qui a aujourd'hui abouti à la **conférence de Barcelone des 26 et 27 mai 2009** à l'initiative de la Generalitat de Catalogne.

Voyons en détail la suite de cet atelier projet.



LE PROJET OPIR-ECVET

OPIR-ECVET, « Outils pratiques Interrégionaux pour ECVET » est un projet LEONARDO qui a été sélectionné par la Commission Européenne afin d'expérimenter la mise en oeuvre concrète du dispositif européen ECVET (système européen de transfert de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels).

Il réunit la plupart des Régions actives de l'atelier-projet 1 de la FREREF. Il s'agit pour ces partenaires de mettre en oeuvre la recommandation n°10 : « *Faire de la mobilité une véritable valeur ajoutée dans le parcours de formation du jeune pour la qualification du jeune* ».

L'objectif principal du projet OPIR-ECVET est de développer un système d'unités de crédit relatif à 2 métiers, coiffeur et automaticien, assurant aux apprenants le transfert et l'accumulation des unités d'acquis d'apprentissage. Il ne s'agit pas de concevoir des certifications communes, mais d'assurer une transparence des certifications organisées dans le champ de ces deux métiers. Cela implique de préciser les acquis d'apprentissage relatifs aux unités et les standards d'évaluation spécifiques à chaque unité.

Ce projet expérimental a pour objectif final de produire des outils techniques tels qu'un manuel d'instruction pour la présentation des certifications en acquis d'apprentissage, d'un manuel d'instruction pour la conception d'unités d'acquis d'apprentissage, de la production d'un modèle d'accord de partenariat et de contrat pédagogique, de la publication des dispositifs spécifiques à mettre en oeuvre par chaque partenaire du consortium pour implémenter ECVET dans son/ses propre(s) système(s) de formation et d'éducation professionnelle...

OPIR ECVET court jusqu'en février 2012, date à laquelle un bilan sera fait par la Commission Européenne sur ce projet et les dix autres projets expérimentaux en cours.



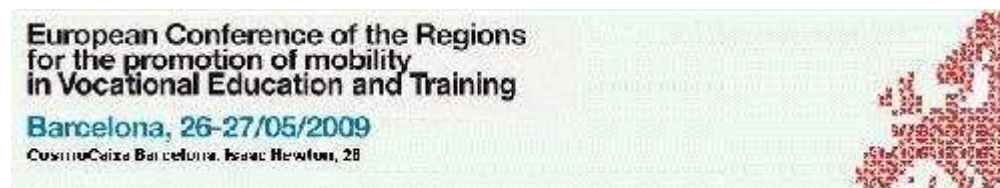
LE PROJET MOBIVET-REGIO

D'un point de vue opérationnel, l'atelier-projet 1 se poursuit selon deux axes grâce au travers du projet MOBIVETREGIO, courant sur l'année 2009, financé par le Fond Social Européen (FSE).

La première action est la création du "Forum MOBIVET-REGIO" pour la mobilité des jeunes en Formation professionnelle. Organisé par la Région Rhône-Alpes dans le cadre du Mondial des Métiers de Lyon, il s'est tenu le 20 mars dernier sous l'égide des Régions européennes. L'objectif était de permettre la rencontre entre centres de formation de différentes Régions et de leur fournir des informations pratiques pour l'organisation de la mobilité telles que des ressources pédagogiques, juridiques, échange d'expériences... Il a réuni quelques 70 participants de 13 Régions européennes.

Un questionnaire de satisfaction a permis d'évaluer la valeur ajoutée de cette journée et d'identifier les points forts à déployer lors de la prochaine édition dès lors prévue à Bruxelles à l'automne 2010.

Le second axe opérationnel poursuivant cet atelier-projet est issu des recommandations 4 «Capitalisation sur les aspects juridiques de la mobilité» et 5 «Mutualisation et échanges des 'bonnes pratiques' en matière de sensibilisation des publics» de l'atelier-projet 1 REGIO-LLL. Elle devrait aboutir à la mutualisation d'outils afin de créer un guide compilant les bonnes pratiques des Régions en matière de juridiction et de sensibilisation des publics concernés par la mobilité des apprentis et des jeunes en formation professionnelle. Ce guide verra le jour à la fin de l'année 2009.



LA CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES RÉGIONS POUR LA PROMOTION DE LA MOBILITÉ DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE, 26 ET 27 MAI 2009, BARCELONE

La recommandation n°1 de l'atelier-projet « *Adhérer à la Charte des Régions en faveur de la mobilité des jeunes en formation Professionnelle* » a été proposée dans l'objectif d'aboutir à l'affirmation d'une volonté politique forte des Régions en faveur de la promotion de la mobilité pour ce public.

C'est dans cette optique que la Generalitat de Catalogne a pris l'initiative de proposer la « *Déclaration de Barcelone sur la contribution des régions et autorités territoriales dans l'organisation et promotion de la mobilité formative des personnes en formation professionnelle initiale* ».

La conférence a rassemblé plus de 300 personnes provenant de 16 États et 25 régions européennes à sa « Conférence de Barcelone », les représentants des régions européennes présentes ont exprimé leur appui au contenu de cette déclaration.

Un processus de signature formelle de la Déclaration a été lancé jusqu'à fin 2009 auprès de chacune de ces Régions. Les signataires s'engageront à « *promouvoir l'offre de formation professionnelle dans leurs frontières, à optimiser les ressources, à travailler pour la reconnaissance des acquis de formation obtenus au cours de la période de mobilité et à coopérer avec les acteurs économiques afin que les étudiants puissent mener à bien des stages de formation dans des entreprises d'autres pays en conditions de qualité et de sécurité* ».

Plus d'information sur la Déclaration de Barcelone :

www.gencat.cat/educacio/conf_mob_regions.htm

LES COOPERATIONS INTERREGIONALES

(plénière)

Jeudi 3 septembre, 16h15

- 1. Le modèle catalan FP-CAT : de la formation professionnelle à la formation intégrée (16h15)**
- 2. Projet Leonardo AQOR sur les critères de qualité de l'orientation tout au long de la vie (17h05)**

« COOPERATIONS INTER REGIONALES ET MISE EN PERSPECTIVE DU CONTEXTE DE CRISE »

DEROULEMENT

Présentation en plénière des deux thématiques :

1. 16h15 : Le modèle catalan **FP-CAT**:
De la formation professionnelle à la formation intégrée
⇒ Présentation conjointe du Service de l'Emploi et de la Direction de l'Education, Generalitat de Catalogne

16h55 : Echange avec le public
2. 17H05 : Qualité de l'orientation tout au long de la vie
Valorisation – dissémination et débat autour des résultats du projet Leonardo AQOR sur les critères de qualité de l'orientation tout au long de la vie
Présentation conjointe par Aline Grimand (PRAO, Rhône-Alpes) avec les 5 régions partenaires
3. 17h45 : Echange avec le public

1. LE MODELE CATALAN FP-CAT : 'de la formation professionnelle à la formation intégrée'

Texte en catalan de Robert RAMOS
(Direction de l'Emploi, Generalitat de Catalunya)

El Govern de Catalunya té, entre els seus objectius, la intenció d'ordenar i adaptar el sistema de qualificació i formació professional, a la política que l'Estratègia Europea per a l'Ocupació vol aconseguir en l'horitzó 2010, caracteritzada, bàsicament, per un sistema d'aprenentatge al llarg de la vida que se sosté sobre tres pilars bàsics:

- Formació professional integrada.
- Equivalència dels sistemes de qualificacions.
- Acreditació de competències professionals.

Al llarg de l'últim any el Govern de Catalunya, i especialment els Departaments de Treball i Educació, a més de seguir amb l'execució dels compromisos establerts en l'Acord Estratègic, han treballat per a impulsar la integració de la Formació Professional, amb el Projecte FP.Cat.

L'objectiu del projecte FP.CAT no és altre que iniciar un procés de transformació de la formació professional per a adequar-la a la realitat de l'entorn productiu, integrant els diferents subsistemes en una sola oferta, que trenqui amb la idea del curs de llarg recorregut de la formació inicial i permeti una oferta estructurada en unitats de formació més reduïdes, però que faciliti el reconeixement de les competències adquirides tant en l'àmbit laboral com en l'educatiu.

D'aquesta manera, qualsevol persona, ja sigui estudiant, treballador en actiu o en demanda d'ocupació podrà completar un títol de FP o obtenir un certificat de professionalitat havent cursat part dels continguts a través de la formació per a l'ocupació o de la formació reglada.

Per tant les actuacions que portarà a terme el FP.CAT seran bàsicament:

- El disseny modular de l'oferta formativa de FP.
- L'acreditació de competències professionals.
- Oferir un servei d'informació i orientació que permeti el desenvolupament dels itineraris professionals individualitzats.
- La implementació del sistema de transferència de crèdits europeu.
- Desenvolupar una oferta integrada de formació professional que permeti la capitalització de la formació rebuda amb el reconeixement de les titulacions i certificats de professionalitat.

El projecte es portarà a terme en centres de formació especialitzats sectorialment i de notable implantació territorial. Per a poder participar en la xarxa FP.CAT aquests centres hauran de complir amb uns criteris d'accés, entre els quals té especial importància la qualitat de la formació.

Els centres FP.CAT seran per tant centres de formació que, per les seves característiques d'excel·lència formativa, vinculació amb el sector productiu, acords de contractació amb empreses, qualitat de la formació, reconeixement des dels àmbits laboral i educatiu, entre altres, garanteixin l'efectiva integració de la formació professional i la capitalització de la formació rebuda per part dels participants, així com la resposta a les necessitats del mercat de treball.

El nou model de centre amb oferta integrada facilitarà l'autonomia, la flexibilitat i l'agilitat en la programació i el desenvolupament de l'oferta formativa, per això es dotarà a aquests centres d'una autonomia organitzativa, pedagògica i de gestió basada en el projecte de centre.

Els centres de la xarxa FP.CAT tindran entre les seves funcions:

- Impartir una oferta formativa integral, al voltant del catàleg modular de formació professional, així com altra oferta formativa que pugui donar resposta a les demandes dels treballadors i de les empreses.
- Vincular-se amb el seu entorn sectorial i territorial a fi i efecte de poder ser un referent formatiu, incidint especialment en àmbits com la formació de formadors i la formació en centres de treball.
- Implementar un sistema d'informació, orientació i assessorament per a empreses i treballadors, lligat a la realitat del sector productiu, en coordinació amb la xarxa d'Oficines de Treball.
- Promoure i participar en el procés d'avaluació i certificació de les competències professionals adquirides mitjançant l'experiència laboral i l'aprenentatge no formal.
- Impulsar accions i projectes d'innovació permanent i de bones pràctiques que puguin ser transferibles a la resta dels centres de la xarxa, així com desenvolupar projectes experimentals i experiències pilot amb altres centres de formació professional de regions de la Unió Europea.
- Col·laborar amb els diferents observatoris, l'ICQP i amb d'altres organitzacions i entitats en l'anàlisi de l'evolució de l'ocupació i del sistema productiu.
- Superar la diferència centre/empresa, incorporant aquesta última al sistema integrat com un element més de l'itinerari formatiu.

Durant aquest any i en vistes a l'objectiu de 2010, es posaran en marxa diversos centres de la xarxa, especialitzats sectorialment, que oferiran un catàleg de serveis a àmbits de forta presència en l'economia catalana, com el sector de l'automoció, de caire estratègic i de futur, com la logística integral, o àmbits amb necessitats de formació imperiosa en un futur molt pròxim, com ara la cura a les persones amb dependència, donat el desenvolupament de la nova llei, i altres àmbits que es determinaran al llarg de la implantació del projecte.

El Pla preveu que l'any 2009 hi haurà 7 projectes FP.Cat a Catalunya, i l'any 2010 s'arribarà als 15 projectes.

1. LE MODELE CATALAN FP-CAT : 'De la formation professionnelle à la formation intégrée'

Texte de Robert RAMOS traduit en français
(Direction de l'Emploi de Catalunya)

Parmi ses objectifs, le gouvernement catalan a l'intention d'organiser et d'adapter le système de qualification et de formation à la politique que voudrait atteindre la stratégie européenne pour l'emploi, à l'horizon de 2010, essentiellement caractérisé par un système d'apprentissage continu reposant sur trois piliers:

- Formation professionnelle intégrée.
- L'équivalence des systèmes de qualifications.
- Preuve de la compétence professionnelle.

Au cours de l'année dernière, le gouvernement de Catalogne et plus particulièrement les ministères du Travail et de l'Education ont travaillé dans la promotion de l'intégration de la formation professionnelle, avec le projet FP. CAT, tout en poursuivant la mise en œuvre des engagements en vertu de l'accord stratégique.

L'objectif du projet FP.CAT est tout simplement d'engager un processus de formation pour l'adapter à la réalité de l'environnement productif, intégrant les différents sous-systèmes dans une seule offre, cela supprimerait l'idée du cours de formation initial de longue durée et permettrait une offre de formation structurée en unités plus réduites, ce qui faciliterait la reconnaissance des compétences acquises à la fois au travail que dans l'éducation.

Ainsi, toute personne, qu'il soit étudiant, employé ou demandeur d'emploi pourra remplir un titre de Formation Professionnelle(FP) ou obtenir un certificat professionnel ayant effectué une partie du contenu à travers la formation pour l'emploi ou degrés.

Par conséquent, les actions que portera à terme le FP.CAT seront principalement:

- La conception modulaire de la formation offerte par FP.
- L'accréditation des compétences professionnelles.
- Le fournissement d'un service d'information et d'orientation qui puisse permettre le développement professionnel des itinéraires individuels.
- L'application du European Credit Transfer System.
- Le développement d'une offre intégrée de formation professionnelle qui puisse permettre la capitalisation de la formation reçue à la reconnaissance des qualifications professionnelles et des certificats professionnels.

Le projet aura lieu dans des centres de formation spécialisés sectoriellement et d'importante présence régionale. Pour pouvoir participer au réseau FP.CAT ces centres devront remplir des critères d'accès, parmi lesquels tenir une importance spéciale pour la qualité de la formation.

Les centres FP.CAT seront donc des centres de formation qui, de par leurs caractéristiques d'excellence formative, la véhiculation avec le secteur productif, les accords d'approvisionnement avec les entreprises, la qualité de la formation, la reconnaissance des domaines du travail et de l'éducation, entre-autre, garantissent l'intégration effective de la formation professionnelle et la capitalisation de la formation reçue par les participants, comme réponse aux besoins du marché du travail.

Le nouveau modèle du centre ainsi que l'offre intégrée facilitera l'autonomie, la flexibilité et l'agilité dans la programmation et le développement de l'offre de la formation, grâce à cela les centres seront dotés d'une autonomie organisationnelle, pédagogique et de gestion basée sur le projet du centre.

Les centres du réseau FP.CAT comporteront dans leurs fonctions:

- Le fournissement d'une gamme complète de formation à travers le catalogue de la formation modulaire et d'autres offres de formations qui pourraient répondre aux exigences des travailleurs et des entreprises.
- La liaison avec son environnement régional et sectoriel afin d'être une référence en matière de formation, en insistant tout particulièrement sur des domaines tels que la formation des formateurs et la formation dans les centres de travail.
- La mise en œuvre d'un système d'information, d'orientation et des conseils aux entreprises et des travailleurs, lié à la réalité du secteur productif, en coordination avec le réseau des bureaux de recherche d'emploi.
- La promotion et la participation au processus d'évaluation et de certification des compétences professionnelles acquises par le biais de l'expérience lavorative et de l'apprentissage informel.
- La promotion des activités et des projets d'innovation permanente et de bonnes pratiques qui pourraient être transférables à d'autres centres du réseau, et ainsi que le développement des projets d'expérimentation et des projets pilotes avec les autres centres de formation professionnelle des autres régions de l'Union européenne.
- La collaboration avec les différents observatoires, l'ICQP avec d'autres organisations et entités dans l'analyse de l'évolution de l'emploi et système de production.
- Le dépassement de la différence centre / entreprise, en incorporant celle-ci au système intégré comme un élément en plus dans l'itinéraire de formation.

Au cours de cette année et en vue de l'objectif de 2010, vont se mettre en route différents centres du réseau, spécialisés par secteur, qui fourniront un catalogue de services contenant les secteurs qui sont les plus fort présents dans l'économie catalane, tel que celui de l'automobile, de nature stratégique et d'avenir, ou encore celui de la logistique intégrale, ainsi que des domaines avec des besoins pressants de formation dans un avenir très proche, comme celui des soins aux personnes dépendantes. Ceci s'effectuera en tenant compte du développement de la nouvelle loi et d'autres domaines à déterminer pendant l'exécution du projet.

Le Plan prévoit que d'ici 2009 il y aura 7 projets FP.CAT en Catalogne, et l'année 2010 soit atteint dans 15 projets.

2. Qualité de l'orientation tout au long de la vie : LE PROJET AQOR (Amélioration de la qualité de l'orientation)

⇒ Par **Aline GRIMAND** (PRAO, Rhône-Alpes) avec les 5 régions partenaires.

Partis du constat de la difficulté du public à se repérer pour accéder aux structures d'orientation susceptibles de répondre à leur demande, les « 4 Moteurs pour l'Europe » (Bade Wurtemberg, Catalogne, Lombardie et Rhône-Alpes), ont conduit, entre 2003 et 2006, un projet européen Leonardo « réseau » intitulé DROA (développement des réseaux pour l'orientation active). Il partait de l'hypothèse qu'en « améliorant la qualité du travail en réseau, on améliorerait la qualité de l'orientation ». Conduit sur sept territoires expérimentaux, cette hypothèse a effectivement été vérifiée mais a aussi fait prendre conscience d'un certain nombre de difficultés existantes et de la nécessité d'évoluer au niveau de la qualité de cette démarche. C'est pourquoi un référentiel de l'orientation des « 4 Moteurs pour l'Europe » a été rédigé présentant des recommandations communes pour améliorer les systèmes d'orientation.

Aussi, forts de la dynamique enclenchée dans ce projet, trois des Régions participantes (Catalogne, Lombardie et Rhône-Alpes) ont souhaité poursuivre le travail et concrétiser un développement de la qualité de l'orientation au sein des réseaux d'orientation de leur région. Ils ont élargi le groupe à de nouveaux partenaires (Malopolska, Vénétie, Bretagne Sud et Provence Alpes Côte d'Azur) afin de leur faire profiter de l'expérience du projet précédent mais aussi de faire évoluer la qualité de l'orientation à un niveau plus large.

Ainsi globalement **le projet AQOR vise à améliorer la qualité des systèmes**, des pratiques professionnelles et des services d'orientation en développant une culture commune des acteurs de l'orientation au sein des régions européennes. Le bénéficiaire est au cœur du processus et c'est bien pour répondre à sa demande que l'on souhaite développer la qualité de la démarche et du service qu'on lui rend.

Au niveau des régions, le premier objectif opérationnel est de transférer les résultats et les recommandations communes du projet DROA afin de **professionnaliser les réseaux** des régions participantes à la qualité de l'orientation.

Des groupes de travail composés de professionnels et d'experts de l'orientation ont été mis en place. Ils ont travaillé à la rédaction **d'indicateurs de la qualité en orientation**. Ces indicateurs, preuves que quelque chose existe, se passe au sein de la structure, ont été appliqués et testés par les membres des groupes de travail afin d'en vérifier la pertinence. Ils permettent maintenant à chaque structure qui souhaite entamer une démarche d'évolution de la qualité de mesurer le niveau où elle se situe et d'envisager la mise en place des mesures qui lui permettront d'atteindre les objectifs d'évolution qu'elle se fixe.

La quarantaine d'indicateurs créés, accompagnés des preuves existantes ainsi que du niveau d'évaluation fixé, constituent une grille **d'auto évaluation** de l'activité des structures et du système d'orientation. Elle est organisée en quatre parties :

- principes de l'orientation,
- politiques et planification,
- services rendus au public,
- fonctionnement d'un réseau de l'orientation.

Au niveau inter régional, l'objectif est de faire émerger une liste commune d'indicateurs prioritaires et d'**élaborer un plan stratégique de reconnaissance**. Celui ci visera éventuellement à donner aux Régions et structures d'orientation qui le souhaitent, un label de la qualité et de les accompagner vers l'atteinte des objectifs de développement qu'ils se fixeront.

A terme, l'objectif final pourra être de **donner un label européen** à cette reconnaissance.

CONSEIL DES REGIONS

Vendredi 4 septembre 15h30



CONSEIL DES REGIONS

Vendredi 4 septembre 2009
de 15 h 30 à 17 h 00
Barcelone, Cosmo Caixa

Ordre du jour prévisionnel

1. **Université de la FREREF 2010** : après les sessions de Thessalonique (coopération interrégionale) et de Barcelone (la crise et le LLL), comment faire évoluer l'Université de la FREREF et comment préparer la session de Bruxelles ?
2. **FREREF : vers une coopération stratégique entre les Régions dans le domaine du LLL** : analyse du projet du Secrétariat de la FREREF et de Eva Smirli.
3. **Programme de travail FREREF 2009 - 2010** : actions en cours (mobilité des apprentis, REGIO-LLL)
4. **Propositions d'actions de Coopération régionale** :
 - Transition Ecole – Vie active : un appel à la participation des Régions (Jean-Claude Gosteli)
 - Le rôle des politiques de formation des régions dans les mutations industrielles en Europe (projet de Antoine Ancelet, Région Rhône Alpes)
 - Les Populations salariées à risque : les 30 à 45 ans qui ne possèdent pas les compétences de base pour acquérir de nouvelles compétences (Carmen Molina, Balears)
5. **Conseil scientifique** : les publications prévues (Claude Houssemand)

PROPOSITIONS DE COOPERATION

LE RÔLE DES POLITIQUES DE FORMATION DES REGIONS DANS LES MUTATIONS INDUSTRIELLES EN EUROPE

INTITULE ET OBJET DU PROJET	Evaluer et accroître, au moyen de leurs interventions en formation, la maîtrise par les Régions d'Europe des mutations industrielles sur leurs territoires
PERIMETRE – BUDGET ESTIME	<ul style="list-style-type: none"> - Potentiellement, toutes Régions membres de la FREREF et confrontées à des mutations industrielles d'envergure sur leurs territoires - Financement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la phase évaluation du projet et prise en charge des déplacements et des publications (pistes : INTERREG IV ou LEONARDO)
PRINCIPAUX ENJEUX DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> - Mesurer les formes, les volumes et comparer les organisations des programmes de formation professionnelle des Régions dans les secteurs industriels - Mesurer les interactions entre ces programmes et les mutations industrielles en cours sur les territoires de ces Régions - Expérimenter des actions de formation et/ou d'insertion permettant de mieux accompagner, voire d'anticiper ces mutations industrielles
AUTRES ENJEUX POLITIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Positionner l'action des Régions en matière de formation comme un moteur du développement économique sur les territoires, en élevant les compétences et les niveaux de qualification de la population active, pour lutter contre le chômage et les délocalisations - Affirmer le rôle pilote des politiques publiques de formation professionnelle des Régions dans les stratégies de développement des territoires - Positionner plus fortement la FREREF en tant qu'incubateur de politiques publiques de formation des Régions d'Europe - Associer d'autres réseaux européens : AEFP (Association européenne pour la formation professionnelle, dont l'AFPA est membre), Eurochem (projet de coopération emploi-formation avec organismes de formation et partenaires sociaux de la branche, dont Interfora, UIC Rhône Alpes et CFDT en France) etc. - Associer, si possible, le Comité Consultatif des Mutations Industrielles (CCMI, issu du Conseil Economique et Social Européen)
LIVRABLES	<ul style="list-style-type: none"> - <u>En 2010</u> : Etude comparative relative au rôle des politiques de formation des Régions dans les mutations industrielles en Europe <ul style="list-style-type: none"> * réalisée au moyen d'entretiens semi directifs dans les Régions et les réseaux volontaires * comprenant une partie diagnostic et une partie préconisations - <u>En 2011-2012</u> : Recueil – Guide d'expérimentations et d'innovations dans les actions de formation des Régions dans l'industrie <ul style="list-style-type: none"> * suivi annuel des préconisations reprises par les Régions à travers des expérimentations ou des actions innovantes

<p>CONTRAINTES DU PROJET</p>	<p><u>Administratives</u> : permettre aux Régions volontaires et aux partenaires du projet de s'approprier ses objectifs et contribuer à la définition et au suivi des modalités de sa mise en œuvre.</p> <p><u>Techniques</u> : coordonner les contributions au projet des différentes parties prenantes du projet, et en premier lieu des Régions volontaires, en travaillant à distance tout en organisant des temps d'échanges réguliers. La Région Rhône-Alpes se propose pour assurer, avec l'appui du secrétariat de la FREREF, cette coordination.</p> <p><u>Financières</u> : faire les démarches nécessaires pour s'assurer de financements européens.</p>
<p>STRUCTURES DU PROJET</p>	<p>Chef de projet : Christian VILLE ? Najet AKKIOUI ? Antoine ANCELET ?</p> <p>Instance d'animation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chef de projet - Secrétariat de la FREREF - Un représentant du Service formation de chacune des Régions volontaires, ayant si possible une expertise se situant au croisement des problématiques de la formation professionnelle et de celles du secteur de l'industrie - Un représentant de chacun des réseaux associés (AEFP, Eurochem etc. voire CCMi)
<p>ETAPES ET CALENDRIER</p>	<p>PHASE 1 : ETUDE Lancement au Conseil des Régions de septembre 2009</p> <p>1/ Elaboration commune du contenu de l'étude et validation -> Echanges sur le cahier des charges de l'étude - Septembre à décembre 2009 -> Validation de ce cahier des charges par l'instance d'animation du projet -Déc 2009</p> <p>2/ Réalisation de l'étude -> Réalisation du diagnostic - Janvier à mars 2010 -> Validation du diagnostic lors d'un séminaire avec les participants au projet - Mars 2010 -> Réalisation d'un guide de préconisations - Avril à juin 2010 -> Validation du guide de préconisations lors d'un séminaire avec les participants au projet - Juin 2010</p> <p>PHASE 2 : EXPERIMENTATIONS Lancement au Conseil des Régions de septembre 2010</p> <p>1/ Suivi des actions expérimentales et coordination d'actions lancées en commun -> Bilan de 6 premiers mois d'expériences lors d'un séminaire avec les participants au projet - Mars 2011</p> <p>2/ Elaboration d'un Recueil – Guide d'expérimentations et d'innovations dans les actions de formation des Régions dans l'industrie -> Réalisation commune du Recueil – Guide - Avril à juin 2011 -> Séminaire - Juin 2011</p>

⇒ *Texte des Iles Baléares, en attente*

⇒ APPEL AUX REGIONS de Jean-Claude GOSTELI

APPEL AUX REGIONS

pour une large enquête de terrain et de validation du guide des les dispositifs d'accompagnement de la transition Ecole –Vie active

Nous présenterons à la session de Barcelone le guide d'analyse et d'amélioration de la qualité des dispositifs de transition Ecole – Vie active. Mais nous souhaitons surtout lancer un appel aux régions FREREF afin d'obtenir d'une dizaine d'entre elles qu'elles participent via des établissements qui offrent de telles prestations à une large enquête de terrain et de recueil d'avis sur ce nouveau système pour l'élaboration d'un cahier de charge des dispositifs d'accompagnement.

Objectif

Le groupe de projet souhaite en effet conduire une vaste analyse afin d'établir un recueil des "bonnes pratiques" existantes et d'alimenter ainsi une base de données propre à permettre l'élaboration de recommandations en lien profond avec la pratique et immédiatement applicables.

Impact

Ces recommandations permettront au politique de pouvoir se référer à un document standard d'évaluation d'une offre existante ou d'une demande de mise en œuvre d'une offre. Elles permettront aussi aux pilotes de ces offres de se référer à un document standardisé, reconnu et efficace. Enfin elles permettront, via le recensement des "bonnes pratiques" de créer un "observatoire de la transition" et donc d'échanger entre promoteurs d'offres comparables.

**Renforcement de la coopération stratégique
interrégionale
pour l'Apprendre tout au long de la Vie**



RENFORCER LA COOPERATION ENTRE LES REGIONS POUR UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU LLL

Strengthening cooperation in lifelong learning between European regions through Freref

Destinataires : Régions-membres de la FREREF

Références :

- Propositions d'Eva SMIRLI pour une stratégie de coopération interrégionale approuvées par les Conseils des Régions à Namur (01/09) et à Cracovie (04/09)
- Appel à propositions EACEA/07/09 :
http://eacea.ec.europa.eu/lfp/funding/2009/call_nlls_2009.html
- Conclusions du Conseil sur un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation (« Education et formation 2020 ») :
<http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/09/st09/st09845.fr09.pdf>

I- Contexte

Au niveau européen :

La coopération européenne en matière d'éducation et de formation s'est considérablement structurée depuis 2000 dans le sillage de la Stratégie de Lisbonne. En particulier, la Méthode Ouverte de Coordination a démontré son efficacité en permettant aux Etats-membres de développer des actions autour d'objectifs et d'indicateurs partagés, définis dans le programme de travail Education et Formation 2010.

En décembre 2008, la Commission européenne a proposé de prolonger et renforcer ce processus dans sa communication : « Un cadre stratégique actualisé pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation »¹ qui propose des objectifs à l'horizon 2020. Lors de sa séance du 12 mai 2009, le Conseil Education a approuvé l'essentiel des propositions de la Commission quant aux objectifs et indicateurs proposés².

Au niveau de la FREREF :

Dans une première étape, le rapport d'analyse des réponses au questionnaire des Régions qui a été présenté à Thessalonique et publié sur le site de la FREREF³ avait souligné la difficulté pour les Régions d'élaborer des stratégies et politiques cohérentes de LLL. Il avait été proposé de réfléchir sur la manière dont la FREREF pourrait aider les Régions à approfondir cette question dans une optique de coopération interrégionale.

¹ COM(2008) 865 final, http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc/com865_fr.pdf

² <http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/09/st09/st09845.fr09.pdf>

³ <http://www.freref.eu/docs/fr/Analyse-du-Questionnaire-Regions-2008.pdf>

Par la suite, Eva SMIRLI (Macédoine, Grèce) a travaillé en liaison avec le secrétariat de la FREREF à l'élaboration d'une première esquisse de plan stratégique de coopération interrégionale présentée au Conseil des Régions de Namur (30/01/09) et d'une étude complémentaire présentée lors du Conseil des Régions de Cracovie (24/04/09). Ce plan et cette étude sont le prolongement de la réflexion entamée à Thessalonique pour renforcer la coopération interrégionale dans la mise en œuvre de l'apprendre tout au long de la vie et marquer la valeur ajoutée de la FREREF pour aider les Régions à mettre en pratique les objectifs européens. Les objectifs poursuivis par les Régions et les modalités de coopération possibles s'inscrivent dans 6 objectifs.

Le Conseil des Régions a mis en valeur l'intérêt pour les Régions de la FREREF de se doter d'une stratégie de coopération interrégionale et, pour les institutions européennes, de disposer d'information sur l'action des Régions. Il a été souligné aussi que cette orientation ne concerne pas seulement les Régions de l'Union Européenne mais est adaptée aussi pour la Suisse Romande et pour le Québec.

II- Constats et enjeux

Le niveau régional tend de plus en plus à s'affirmer comme un niveau innovant, dynamique et opérationnel dans le paysage européen de l'éducation et de la formation.

Parallèlement, la Commission européenne et le CEDEFOP ont, à plusieurs reprises, signifié leur intérêt à l'endroit des Régions. Absent il y encore 3 ans, le niveau régional est désormais mentionné de plus en plus fréquemment dans les divers documents émanant des services de la CE. C'est par exemple particulièrement net sur la question de la mobilité des apprentis et des jeunes en formation professionnelle initiale⁴.

Enfin, au sein même de la FREREF, les différents travaux menés dans les ateliers-projets ou les Universités européennes d'été ont montré l'intérêt :

- de hisser la coopération à un niveau stratégique au regard des politiques mises en œuvre par les gouvernements régionaux en matière d'éducation et de formation
- de mettre en place un cadre structuré de coopération pour favoriser l'observation et les échanges de pratiques et rechercher l'efficacité et l'équité des systèmes au bénéfice de l'apprenant.

III- III. Proposition d'un premier travail sur

Le délai très court de la réponse à l'appel d'offres de EACEA/07/09⁵ n'a pas permis de mettre en place une réponse structurée. En revanche, les travaux déjà réalisés et l'accueil favorable aux propositions de Eva Smirli et du Secrétariat de la FREREF permettent de proposer une action qui pourrait déboucher sur un projet structuré qui pourrait alors être présenté en février 2010 à la DGEAC pour prendre la suite de REGIO-LLL.

L'idée principale est de :

- Soutenir la coopération transnationale dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de LLL au niveau national et régional
- Soutenir le recensement des principaux facteurs clés de succès dans la mise en place de ces stratégies
- Echanger des expériences et des bonnes pratiques et mener conjointement des expériences, des essais et des transferts d'innovation
- Aboutir à un engagement, une coordination et des partenariats institutionnels forts avec les parties prenantes

⁴ Cf. par exemple le Livre Vert « Promouvoir la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage » publié le 8 juillet 2009

⁵ Toutes les informations sur cet appel à projets sont disponibles sur :
http://eacea.ec.europa.eu/llp/funding/2009/call_nlls_2009.html

- S'inscrire dans les objectifs « d'équité » et « d'efficacité » de l'UE en matière d'éducation et de formation.

et de tester un cadre de coopération qui pourrait être présenté à la session 2010 de l'Université Européenne d'été à Bruxelles et qui serait déployé à l'ensemble des Régions à partir de 2011.

Pourquoi souhaitez-vous entreprendre ce projet?

Dans la plupart des pays, les autorités et gouvernements régionaux disposent des compétences légales dans les domaines de la formation et de l'éducation. Elles mettent en œuvre des politiques et dispositifs innovants⁶ et sont en contact généralement étroit avec les acteurs de terrain, les partenaires sociaux au niveau régional ou encore les milieux académiques.

Mais il subsiste au moins deux paradoxes au regard des développements actuels dans un contexte transnational et européen :

- si la coopération interrégionale est désormais active et concrète dans des domaines thématiques ciblés (ex : la mobilité des apprentis), cette coopération ne s'exprime quasiment pas à l'échelle des stratégies des Régions dans les domaines de l'éducation et de la formation : les échanges sont peu nombreux, peu structurés – contrairement aux Etats de l'UE qui coopèrent désormais dans le cadre de la Méthode Ouverte de Coopération ;
- les développements européens depuis plusieurs années qui se prolongent désormais avec 'E&T 2020' sont très dynamiques. Or les gouvernements régionaux sont peu ou pas informés de ces développements et ne les prennent quasiment pas en compte lors de la conception et de la mise en œuvre de leurs propres politiques.

Depuis plusieurs années, la FREREF anime avec ses Régions membres et partenaires des coopérations thématiques ciblées. A l'occasion de l'organisation de l'Université européenne d'été 2008, elle a réalisé une enquête en coopération avec le CEDEFOP portant sur la façon dont les politiques régionales tenaient compte des objectifs et indicateurs du programme de travail Education & Formation 2010, ou des outils développés dans le cadre du processus de Copenhague. Cette enquête⁷, qui a permis d'aboutir aux constats décrits ci-dessus, a fait prendre conscience aux décideurs régionaux – élus et hauts responsables administratifs – de mettre en œuvre un cadre de coopération entre les Régions à un niveau stratégique, i.e. au niveau des politiques d'éducation et de formation.

Le projet s'appuie donc sur une réflexion en cours depuis 1 an au sein des Régions membres de la FREREF. Le Conseil des Régions de la FREREF de janvier 2009 a ainsi approuvé une note d'orientation⁸ en ce sens. Ce projet est donc la concrétisation d'une volonté exprimées par les Régions membres de la FREREF.

Buts et objectifs

L'objectif général du projet consiste à renforcer et structurer la coopération stratégique entre les Régions dans les domaines de l'éducation et la formation, en lien avec les développements et méthodologies actuels au niveau européen. Il s'agit ainsi de faciliter l'échange et le transfert de pratiques dans un cadre normé d'une part. Il s'agit d'autre part de favoriser la participation des Régions à la mise en œuvre de l'espace européen de l'éducation et de la formation tout au long en

⁶ Dispositif « FP CAT » en Catalogne, nouvelle loi sur la formation professionnelle en Lombardie, « Service Public Régional de la Formation » en Rhône-Alpes, etc. qui vont, par exemple, tous dans le sens d'un droit individuel à la formation et d'une individualisation des parcours.

⁷ Etude téléchargeable sur <http://www.freref.eu/docs/fr/Analyse-du-Questionnaire-Regions-2008.pdf>

⁸ Le Conseil des Régions de la FREREF se réunit 3 fois par an pour travailler sur les thématiques du réseau. Il rassemble les représentants de Régions, les partenaires sociaux, les chercheurs et les acteurs de terrains. Compte rendu du Conseil des Régions de janvier 2009 sur http://freref.nuxit.net/test/docs/fr/CR_Conseil-des-Regions_2009-01-29-30.doc

rendant plus visible leur rôle et en participant ainsi à une approche bottom-up en direction des instances européennes (DG EAC en particulier).

L'objectif spécifique consiste à mettre en place un cadre de coopération – y compris la méthodologie et les outils –, à tester ce cadre sur des domaines prioritaires pour les Régions et mettre en place les conditions de sa pérennisation et de l'élargissement à d'autres domaines prioritaires pour une mise en œuvre à grande échelle à partir de 2011. En d'autres termes, le projet vise à construire, tester et mettre en place les conditions pour une coopération interrégionale en matière de stratégie dans le domaine des politiques d'éducation et de formation.

Au niveau **opérationnel**, le projet distingue des objectifs concrets :

- sur le plan méthodologique (processus de coopération politique), il s'agit d'adapter la Méthode Ouverte de Coordination : choix de domaines de coopération prioritaires ; rédaction de rapports par les Régions partenaires ; 'peer-review' de ces rapports ; rédaction d'un rapport de synthèse pour permettant, à partir de 2011, de passer à une méthodologie et une coopération pérenne.
- Sur le plan technique, il s'agira de développer d'une part un format commun pour les rapports régionaux, d'autre part de créer un site web dont une partie privée pourra servir d'outil de saisie des rapports, et une partie publique pour l'information et la communication sur le projet.
- Sur les plans diffusion et exploitation, l'objectif sera d'une part de rendre visible ce travail afin que de nouvelles Régions européennes s'associent et qu'un dialogue s'instaure entre ce consortium de Régions et les autorités européennes chargées de la mise en œuvre de l'E&T 2020 (logique bottom-up). D'autre part, il s'agira de créer les conditions du déploiement et de la pérennisation de la méthodologie et des outils créés par le biais en particulier d'une « Charte de coopération interrégionale stratégique » qui seraient signées par les Régions participantes et attesteraient de leur engagement en faveur de la mise en place d'un espace européen de l'éducation et de la formation⁹. Parallèlement, les Régions partenaires auront à charge d'associer les parties prenantes sur leur territoire (partenaires sociaux, consulaires, associatifs, etc.), conditions essentielles dans un objectif d'efficacité et de pérennité de la démarche notamment.
- Sur le plan de l'approche qualité et de l'évaluation : le projet distingue l'approche qualité, i.e. la capacité du partenariat à atteindre les objectifs opérationnels et les livrables fixés (efficacité et efficience). Il s'appuiera pour cela sur l'expérience de la FREREF en matière d'animation de réseau et de gestion de projet et utilisera des méthodes d'autoévaluation. La partie évaluation, relative à la capacité à répondre à l'objectif général (pertinence et impact) fera quant à elle appel à une évaluation externalisée maîtrisant à la fois la méthodologie de l'évaluation et le contexte européen du lifelong learning.

Développements méthodologique et contenus, développements techniques, diffusion, exploitation et évaluation auxquels s'ajoutent la coordination du projet : ces objectifs opérationnels sont les 6 'work-packages' retenus pour la structuration du programme de travail.

Quelle est l'approche adoptée pour mettre en œuvre le projet proposé?

Une phase préliminaire indispensable avant le démarrage du projet :

Une étude auprès des Régions participantes sera lancée dès septembre 2009 (hors-projet et sur fonds propres de la FREREF) afin de cibler les thèmes prioritaires de coopération sur lesquels portera le projet. Ces thèmes ont déjà été évoqués dans l'étude menée en 2008¹⁰ : orientation tout au long de la vie, adéquation formation-emploi, transition école-vie active, accès à la formation, validation des acquis, mobilité, etc.

Dans le cadre du projet, dans la mesure où il s'agit de tester une méthodologie et afin de conserver un caractère dynamique, deux ou trois thèmes seront choisis parmi ceux plébiscités par les Régions.

⁹ Une telle charte pourrait s'inspirer de la « Déclaration de Barcelone » dans le domaine de la mobilité des jeunes en formation professionnelle initiale lancée en mai 2009. Cf.

http://www.gencat.cat/educacio/conf_mob_regions.htm

¹⁰ Cf. <http://www.freref.eu/docs/fr/Analyse-du-Questionnaire-Regions-2008.pdf>

Le projet :

Le projet sera officiellement lancé lors du Conseil des Régions de la FREREF en janvier/février 2010 (20 à 25 Régions attendues).

Au niveau du processus de coopération politique et stratégique qui constitue le cœur du projet :

- le Conseil des Régions permettra de définir les thèmes (2 ou 3 parmi plusieurs mis en évidence par l'étude complémentaire) et passer en revue la méthodologie proposée.
- La rédaction des rapports par chaque Région interviendra de février à avril. Ces rapports mettront en évidence la contribution des politiques régionales aux thèmes retenus. En avril les Régions soumettront une version provisoire de leurs rapports.
- Discussion sur les versions provisoires des rapports (*peer review*) lors du Conseil des Régions d'avril 2010.
- Version définitive des rapports en mai
- Examen des rapports des Régions par le Conseil scientifique de la FREREF en mai et rédaction d'un rapport de synthèse pour juillet.
- Présentation et discussion du rapport de synthèse lors d'un événement de diffusion en septembre.

Le processus technique sera parallèle au processus de coopération stratégique :

- Elaboration d'un formulaire type pour les rapports en janvier (pour discussion et finalisation lors du Conseil des Régions de janvier/février)
- Développement d'un site web : à la fois espace de reporting et de communication externe de février et mai.

Le processus d'exploitation visera à rendre ce cadre pérenne et à l'élargir pour une utilisation en 'vitesse de croisière' à partir de 2011 :

- Les Conseils des Régions de la FREREF réunissent les Régions partenaires mais également de nombreuses autres Régions. Le projet et les processus y seront donc discutés dans un cadre élargi – ce qui permettra le cas échéant à de nouvelles Régions de rejoindre le mouvement.
- Une conférence sera organisée en septembre 2010 à Bruxelles pour le lancement officiel du Cadre Stratégique de Coopération. Elle réunira de nombreuses Régions et parties prenantes pour communiquer sur les résultats, échanger sur les effets de ce processus de coopération sur les politiques régionales et dans la perspective du déploiement du cadre à partir de 2011. Elle associera autant que possible les services de la DG EAC, le CEDEFOP, le CESE, le Comité des Régions ainsi que des réseaux partenaires travaillant sur des sujets similaires¹¹
- Afin de formaliser l'engagement des Régions pour une coopération stratégique renforcée, une Charte de coopération sera proposée à cette occasion à la signature des Régions partenaires et de celles qui souhaiteront intégrer le Cadre Stratégique de Coopération. Cette Charte sera élaborée entre janvier et juin par le groupe des Régions partenaires.
- Le Conseil des Régions de septembre sera l'occasion de définir des thèmes élargis pour un déploiement du Cadre de coopération l'année suivante en intégrant de nouvelles Régions.

Le processus d'évaluation distinguera :

- En auto-évaluation, la vérification d'un déroulement adéquat du projet vers l'atteinte des objectifs et des résultats (efficacité et efficience) tout au long du projet..
- En externe, une évaluation portant sur l'impact du processus sur les politiques régionales mais aussi par rapport aux développements européens en cours (pertinence). Cette partie inclura notamment une évaluation du retour des Régions participantes comme utilisatrices du Cadre (boucle de rétroaction). Afin que les résultats de l'évaluation puissent nourrir la discussion au cours de la conférence de lancement, le processus sera lancé très tôt (cahier des charges défini en amont du démarrage du projet).

La diffusion et la communication s'appuieront sur les outils régulièrement utilisés par la FREREF dans le cadre de l'animation de son réseau : site web, Flash Info FREREF et newsletter (>1000 destinataires en Europe). Toute intervention dans des conférences et colloques auxquels participent la FREREF et les Régions membres représenteront par ailleurs des occasions de communication. Enfin la conférence prévue en septembre 2010 à Bruxelles sera bien sûr une occasion de diffusion, notamment en direction des institutions et acteurs européens.

Enfin, en s'appuyant sur son expérience des projets européens et de l'animation des réseaux, la coordination et le management du projet seront réalisés par la FREREF en mode continu tout au long du projet.

¹¹ Ex : projet PRECOLL de l'EARLALL

CONTACTS DES INTERVENANTS

BAINBRIDGE Steve	steve.bainbridge@cedefop.europa.eu
BERNARD Helène	hbernard@rhonealpes.fr
CAMPANY Olga	olga.campmany@gencat.cat
CASTAY France	f.castay@rhonealpes.fr
CHAVARRIA Marian	mchavarria@imas.imim.es
CODJA Gaëlle	gaellecodja@faffe.es
CODJA Gaëlle	gaellecodja@faffe.es
DESBIENS Daniel	andre.pelletier@mels.gouv.gc.ca
DESMARAIS Danielle	desmarais.danielle@ugam.ca
ESNAULT Liliane	liliane.esnault@gmail.com
ESTANY Esther	esther.estany@gencat.net
FARRIOLS Xavier	Xavier.farriols@gencat.net
FERNANDEZ Hervé	hervé.fernandez@anlci.fr
GAZIER Bernard	gazier@univ-paris1.fr
GOSTELI Jean-Claude	jean-claude.gosteli@ne.ch
GRIMAND Aline	agrimand@rhonealpes.fr
HALLEUX Isabelle	isabelle.halleux@ulg.ac.be
LAMI Viktor	viktorlami@yahoo.fr
LE SQUERE Roseline	roseline.le-squere@univ-ubs.fr
MERLE Vincent	vincent.merle@cnam.fr
MOLINA Carmen	cmolina@dqfpap.caib.es
NOWAK Clémence	cnowak@cr-champagne-ardenne.fr
OLIVIER-POULAIN Myriam	molivierpoulain@rhonealpes.fr
PADOAN Ivana	ipadoan@unive.it
PELLETIER André	andre.pelletier@mels.gouv.gc.ca
PRAWELSKA-SKRZYPEK Grazyna	isp@if.uj.edu.pl ou grazynaps@onet.pl
RAMOS Raul	rrosos@ub.edu
RAMOS Robert	Robert.ramos@gencat.cat
RAÑE Josep Maria	ctescat@gencat.cat
RODI Anne	anne.rodi@hepl.ch
ROSSI Romano	romani.rossi@ti.ch
RYWALSKI Patrick	patrick.rywalski@iffp-suisse.ch
SANCHEZ Neus	neus.sanchez@gencat.cat
SEGHIZZI Walter	walter.seghizzi@ti.ch
SILACCI Vittorio	vittoriovittorio.silacci@ti.ch
THIERRY Sébastien	thierry@gate.cnrs.fr
TROGRLIC Jean-François	troglic@ilo.org
VAN CAUWENBERGHE Laetitia	laetitia.vancauwenberge@ifapme.be
VANOYE Jean	jvanoye@free.fr
VLAD Monica	monicavlad@yahoo.fr